

# FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX



United Nations  
Peacebuilding

## DOCUMENT DE PROJET DU PBF

<b>Pays :</b> Mali	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Consolidation de la paix par l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier agricole dans la zone sahélienne du Mali	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b> N/A	
<b>Modalité de financement du PBF</b>	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b>
<input checked="" type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national
<input type="checkbox"/> PRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional
<b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>	
<b>Agence cheffe de file :</b>	
HELVETAS Swiss Intercooperation, ONG internationale, basée en Suisse et active dans 29 pays, dont le Mali. Le Bureau-pays au Mali gère 7 projets/programmes, emploie 60 personnes et travaille avec environ 300 partenaires de mise en œuvre. Le budget annuel en 2021 est de 7 millions de francs suisses et le programmes a des bureaux à Bamako, Bougouni, San, Sikasso et Mopti (Sévaré).	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires (gouvernementaux et non gouvernementaux) :</b>	
1. Ministère de Développement Rural (MDR) et Services déconcentrés	
2. Ministère Délégué chargé de l'Elevage et de la Pêche et Services déconcentrés	
3. Ministère de l'Environnement et Services déconcentrés	
4. Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille et Services déconcentrés	
5. Ministère de la Jeunesse et du Sport et Services déconcentrés	
6. Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et Services déconcentrés	
7. Collectivités Territoriales : Cercle de Tominian, de San et de Bla et 30 Commune des 3 cercles	
8. Collectif /Coordination local-e des organisations de jeunes ruraux (CLOJR) : Elle sera notre principale interlocutrice dans la mise en œuvre des activités notamment le choix des jeunes facilitateurs et l'organisation matérielle des activités sur le terrain. Cette plateforme est représentée au niveau de chaque commune et a déjà travaillé avec Helvetas dans d'autres projets.	
9. Union des Femmes Productrices et Transformatrices de Karité du Bwatun (CESIRI) qui regroupe l'ensemble des femmes productrices de la région avec une grande capacité de plaidoyer	
10. La Plateforme des Femmes Leaders	
11. La Coordination des Associations Féminines du Mali	
12. Fédération Nationale des Femmes Rurales (FENAFER)	
13. Fédération Nationale des Jeunes Ruraux (FENAJER)	
14. Commissions foncières communales des 3 cercles	
15. Commissions foncières villageoises dans les 30 communes	
16. Réseau de Plaidoyer de la sécurisation foncière Agricole (RP SéFA). Experte de la loi sur le foncier agricole : assurera des formations dans le domaine du foncier	
17. Les autorités coutumières dans les 30 communes	

**Durée du projet en mois<sup>1</sup> :** 18 mois

**Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :** San, Bla, Tominian

San, Bla, Tominian sont dans l'ancienne région de Ségou. Lors du Conseil des Ministres du 25 novembre 2020. San a été érigée en région et à ce jour, les autorités sont installées et la région fonctionnelle. Cependant le cercle de Bla est éclaté entre 3 régions : Koutiala, Ségou et San.

Les critères suivants ont été utilisés lors de l'atelier pour identifier les communes d'intervention : être un chef-lieu d'arrondissement, existence d'une commission foncière opérationnelle, accessibilité de la commune par toute saison, potentiel d'acquisition des terres par les jeunes femmes et hommes, présence de personnes déplacées interne, vulnérabilité au changement climatique ; couverture par les offices de développement rural, potentiel d'inter-communalisation, etc. Sur cette base, les communes suivantes ont été sélectionnées :

**Cercle de San - 15 communes :** Ntorosso, Niasso, Niamana, Djéli, San, Sy, Tènè, Somo, Karaba, Morilila, Waki, Kimparana, Kagniégué, Kassorola et Sourountouna

**Cercle de Tominian - 7 communes :** Sanekuy, Mandiakuy, Tominian, Fangasso, Ouan, Koula et Yasso

**Cercle de Bla - 8 communes :** Bla, Benguènè, Dougouwolo, Kemeni, Kanzangasso, Niala, Somasso, Touna

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>2</sup>
- Initiative de promotion des jeunes<sup>3</sup>
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

**HELVETAS :** \$ 750'000

**Total PBF :** \$ 750'000

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

**PBF 1<sup>ère</sup> tranche (35%) :**

**\$ 262'500**

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

**Total : \$ 262'500**

**PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* (35%) :**

**: \$ 262'500**

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

**Total : \$ 262'500**

**PBF 3<sup>ème</sup> tranche\* (30%) :**

**: \$ 225'000**

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

**Total : \$ 225'000**

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés)**

Pour élaborer la note conceptuelle, des discussions préliminaires ont été engagées avec les jeunes femmes et hommes et les autorités des 3 cercles de la région de San (San, Bla et Tominian) dans lesquelles Helvetas est déjà active auprès des populations rurales dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

<sup>2</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Les problématiques à adresser ont donc déjà été identifiées de commun accord avec les acteurs locaux. Ces problématiques ont été également discutées avec des acteurs nationaux lors de la participation de Helvetas à la revue du CREED à Bamako en juillet 2021. Ceci a permis de s'assurer qu'elles figurent parmi les priorités nationales.

Après l'acceptation du concept note par le PBF, un atelier a été organisé par Helvetas à San le 5 septembre en vue de rencontrer tous les acteurs de la région, d'informer de la démarche du projet et d'esquisser une théorie du changement. Des échanges ont également eu lieu avec les 2 autres organisations dont les projets ont été retenus dans le cadre de GYPI au Mali. Pour le PNUD/UN Women, nous avons noté que les zones d'intervention et les thématiques étaient différentes. Toutefois la problématique du genre étant transversale dans nos activités et la région de Mopti étant à 200km de route de San, nous avons envisagé d'initier des échanges de pratiques et d'explorer lors de la mise en œuvre des synergies possibles en matière de plaidoyer. Une rencontre avec le consortium AZHAR/AFAD nous a permis d'établir des similitudes entre nos interventions portant sur la gestion des ressources naturelles. Bien que portant sur des régions différentes avec des nuances dans les approches et les cibles focales, les deux projets pourraient collaborer sur des activités telles que la vulgarisation d'outils, la traduction des textes en langues nationales ou la stratégie de soutien aux COFOs. Le Projet « Jeunes et Paix » de AZHAR/AFAD dans le cercle de Tominian pourrait servir de porte d'entrée lors de l'identification des « champions de la paix » et autres acteurs dans la zone. A l'instar de PNUD/UN Women, des échanges de pratiques et des synergies en matière de plaidoyer seront possibles et souhaitables.

Nous sommes également en contact avec le Secrétariat du PBF à Bamako dont nous bénéficions du soutien pour la compréhension des priorités et processus du Fond de consolidation de la paix (format de budget, analyse de contexte, priorités stratégiques, etc). Une rencontre sera organisée sous son égide dans les jours à venir afin de rassembler les 3 organisations en vue d'explorer des synergies possibles.

Le Ministère du Développement Rural (MDR), partenaire de Helvetas depuis 2010 a été accompagné sur le conseil à l'exploitation familiale, la mise en place des commissions foncières et l'opérationnalisation de la Loi d'orientation agricole (LOA) et des Centres de promotion de l'entrepreneuriat agricole. Il sera notre Ministère de tutelle dans le cadre du présent projet. D'autre part, des courriers d'information sur le projet ont été également adressés aux ministères dont les services déconcentrés dans la région de San seront de potentiels partenaires lors de la mise en œuvre. Il s'agit de : - Ministère Délégué chargé de l'Elevage et de la Pêche - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille - Ministère de la Jeunesse et du Sport - Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

#### **Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>4</sup> : Niveau 2**

La part du budget alloué au GEWE est de 250'888 représentant 33.45% du budget du projet. Voir les détails dans le budget (annexe D).

#### **Expliquez *brèvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>5</sup> :**

Pour commencer le projet va au-delà du minimum d'allocations GEWE prescrit pour accorder le bénéfice des activités aux femmes à 33,45 %. Parmi les jeunes bénéficiaires du projet, au minimum 40% seront des jeunes femmes. Le projet procèdera à la sensibilisation et à l'engagement des familles et des conjoints des jeunes femmes et des jeunes hommes participants, afin de créer un environnement familial plus propice, d'atténuer les conflits familiaux et de surmonter les obstacles souvent associés aux normes sexistes et au travail de soin non rémunéré, entre autres. Les jeunes femmes seront accompagnées par des conseils afin d'accéder à la propriété dans leur domaine d'activité Agricole et de sécuriser cet accès autant du point de vue du droit positif que de celui de l'acceptation coutumière. Elles seront ensuite soutenues dans l'adoption de pratiques résilientes au changement climatique et par une mise en relation avec les acteurs du marché, y compris ceux œuvrant à l'inclusion financière, ceci afin de permettre d'améliorer leurs revenus. La sensibilisation, le renforcement et la mise en réseau des OSCs de femmes en matière de droits, de leadership inclusif, médiations des conflits, et de dialogue politique pour plus de confiance, de légitimité, de représentation et d'influence. Les espaces de

<sup>4</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>5</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

dialogues auxquels elles participeront leurs seront favorables afin qu'elles puissent s'exprimer et participer à la gestion et la prévention des différends locaux et au processus de paix en général, dans la perspective de trouver des solutions à long terme conformément aux différentes résolutions des Nations Unies (1325, 1820, 1880, 1889, 2250).

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>6</sup>) :**

- 2.3 Prévention/gestion des conflits

Résultats du **UNSDCF 2020-2024** auxquels le projet contribue :

- Effets 1 et 2 de l'Axe 1
- Effets 1 et 2 de l'Axe 2

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue :

- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 5 : Egalité entre les sexes
- ODD 1 : Réduction de la pauvreté

**Clarifier le rôle des jeunes et des groupes de jeunes et la définition de la jeunesse utilisée :**

**Définition de la jeunesse :** les jeunes ruraux qui seront impliqués dans ce projet sont des jeunes femmes et hommes de 15 à 35 ans selon la législation malienne.

**Rôle des jeunes et des groupements de jeunes :**

Les jeunes et leurs groupements seront nos principaux interlocuteurs et bénéficiaires et assureront le rôle de maîtrise d'ouvrage dans la mise en œuvre des actions.

Ils seront :

- Mobilisés comme conseillers et formateurs endogènes pour diffuser les bonnes pratiques résilientes au changement climatique et par une mise en relation avec les acteurs du marché, y compris ceux œuvrant à l'inclusion financière, ceci afin de permettre d'améliorer leurs revenus ;
- Mobilisés pour l'animation des espaces de dialogues en collaboration avec les COFO et les CT afin qu'ils puissent s'exprimer et participer à la gestion et la prévention des différends locaux et au processus de paix en général ;
- Identifiés et formés pour être champion de la paix pour assurer la diffusion des textes sur la prévention et la gestion pacifique des conflits, le cadre législatif (Loi d'Orientation Agricole, Politique Foncière Agricole, Loi Foncière Agricole) et les mécanismes institutionnels (Commissions foncières).
- Mobilisés à travers leurs "grins" pour sensibiliser d'autres jeunes sur le vivre ensemble et la cohabitation pacifique.
- Mobilisés pour l'organisation des différentes rencontres de formation, de partage d'expériences et de plaidoyer.

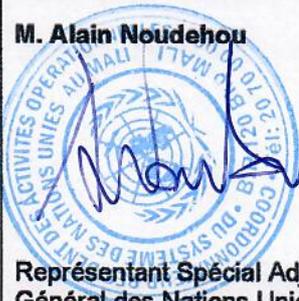
**Type de demande :**

Nouveau projet :

Révision de projet :

<sup>6</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique  
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits  
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux  
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

## SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>HELVETAS SWISS INTERCOOPERATION<sup>7</sup></b></p> <p><b>M. Melchior Lengsfeld</b> p.o.</p>  <p><b>Directeur Exécutif</b></p> <p><b>M. Erich Wigger</b></p>  <p><b>Directeur Finances &amp; Services</b></p> <p>14 octobre 2021</p>	<p><b>MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL</b></p> <p><b>M. Modibo Keita</b></p>   <p><b>Ministre du Développement Rural</b> 18 octobre 2021 visa :</p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p><b>M. Alain Noudehou</b></p>   <p><b>Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies, Coordonnateur Résident</b> 20 octobre 2021 visa :</p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p><b>M. Oscar Fernandez-Taranco</b></p> <p><b>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</b> 20 octobre 2021 visa :</p>

<sup>7</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

L'accès à la terre est au cœur des conflits intergénérationnels et intercommunautaires au Mali. Il induit également des conflits entre les jeunes femmes et hommes et les institutions autant traditionnelles qu'étatiques. Les statistiques montrent que plus de 60% des conflits enregistrés au niveau des tribunaux relèvent du foncier agricole.

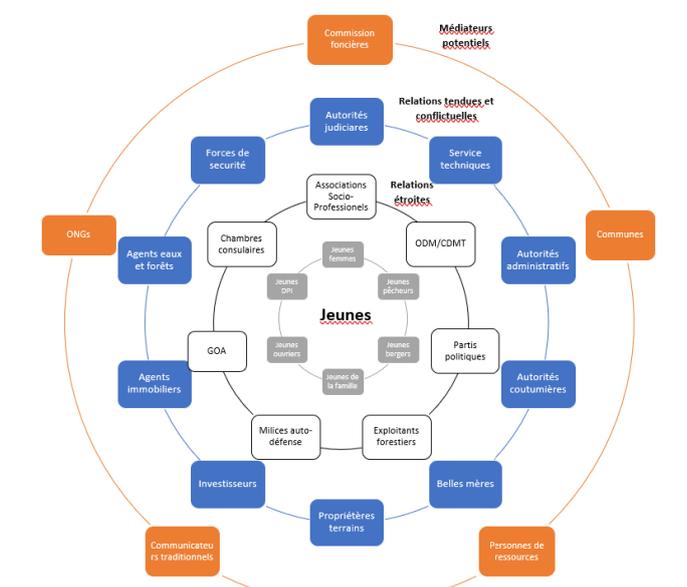
Les cercles de San Bla et Tominian, zone d'implémentation du présent projet ont été réunis dans la région administrative de San en 2020. Un gouverneur de région a été installé ainsi que les principaux services déconcentrés de l'Etat. Ces cercles étaient rattachés précédemment à la région de Ségou. Région fertile où cohabitent des groupes ethniques aux traditions socio-économiques complémentaires mais épisodiquement conflictuelles, les cercles de San, Bla et Tominian sont peuplés d'éleveurs semi-nomades de pêcheurs et d'agriculteurs dont les activités sont régulées par un ensemble de normes, traditions et pactes séculaires, auxquels sont venus se superposer un droit positif national introduit depuis la période coloniale.

Le développement de l'Agriculture<sup>8</sup> intensive (y compris la croissance des troupeaux), la démographie galopante, la corruption et/ou l'absence de l'Etat ont perturbé la mise en œuvre et la pertinence de ces normes historiques, ébranlé l'équilibre des pouvoirs entre et au sein des communautés et fait le lit d'une contestation de l'Etat moderne et d'un rejet de ses attributs. Une analyse du contexte conduit ainsi à

distinguer les acteurs suivants pris au piège de deux types de conflits :

### 1) Les conflits intergénérationnels

Si les autorités traditionnelles dominées par les aînés continuent de jouer un rôle essentiel de prévention et de gestion des conflits fonciers, les préceptes qu'ils véhiculent ne servent pas toujours les intérêts, des femmes, des jeunes et des populations migrantes (notamment les jeunes déplacés-es internes et les transhumants-es), qui sont structurellement exclus de la propriété foncière. Au Mali et dans le milieu rural, les femmes et hommes sont considérés jeunes jusqu'à l'âge de 40 ans. Les normes de genre varient selon les groupes ethniques considérés, mais tous partagent à des degrés différents un caractère patriarcal et conservateur.



Cartographie des acteurs (cf. Annexe F)

Sous l'angle de la coutume, les terres agricoles sont collectives et appartiennent aux familles. Bien que les femmes et les hommes de moins

de 40 ans constituent plus de 80% de la population productive, les terres sont le plus souvent sous la responsabilité d'un chef d'exploitation quinquagénaire. Les décisions sur le foncier sont prises en conseil de famille où les jeunes femmes et hommes n'ont pas une voix prépondérante.

Dans le secteur de l'agriculture traditionnelle, l'autorité revient aux seuls hommes aînés qui ont la position de chefs des exploitations familiales qu'ils conduisent selon les coutumes et traditions. Ainsi, les jeunes femmes travaillent sous le contrôle des belles mères qui gèrent leurs productions et détiennent les clés leur permettant d'accéder aux parcelles agricoles, souvent très petites et destinées uniquement à une production complémentaire. Elles sont aussi confrontées aux risques de perdre leur droit de propriété foncière lorsque leurs époux décèdent et qu'elles ne souhaitent pas se remarier au sein de la famille. Les jeunes hommes quant à eux sont affiliés aux chefs d'exploitation jusqu'à l'âge de 40-45 ans. Ils sont limités à l'exploitation de petites superficies pour subvenir à leurs besoins personnels (argent de poche, loisirs, etc.). Les travaux sur ces parcelles se font généralement après les travaux familiaux dédiés aux chefs d'exploitation. Qui plus est, lorsque les jeunes femmes et hommes accèdent temporairement à des terres incultes qu'ils aménagent et fertilisent, ils en sont souvent dépossédés après quelques années par les chefs d'exploitation pour le profit de la famille élargie.

Ces situations d'exclusion conduisent à des contestations de plus en plus fréquentes des décisions prises par les « anciens » sur les terres agricoles et au désir des « cadets sociaux » de s'émanciper des hiérarchies traditionnelles dont la légitimité est ainsi mise en doute. Pour les jeunes femmes et hommes au

<sup>8</sup> Agriculture avec un grand A s'entend, l'agriculture, l'élevage et la pêche.

sein des familles, à défaut d'avoir les moyens de productions pour s'épanouir, ils n'ont souvent de choix que de défier les institutions régulatrices autant étatiques que traditionnelles entraînant des tensions toxiques pour la cohésion sociale. Des études récentes sur la perception des jeunes démontrent que bien plus de 80% d'entre eux soutiennent les idées et les principes de l'égalité des genres. Si l'on tient compte de l'affirmation selon laquelle les jeunes des deux sexes sont frustrés des "vieilles méthodes", cela constitue un facteur d'unification, tout comme les résultats de ces études. Dans ce cas, le projet a un potentiel significatif pour changer les pratiques et les normes sexistes au sein de la génération actuelle et de la prochaine génération, sachant que les jeunes peuvent avoir jusqu'à 40 ans.

Dans le secteur de l'élevage, les cercles de SAN, Bla et Tominian sont parcourus par une importante quantité de bétail appartenant soit à des éleveurs autochtones, soit à des éleveurs transhumants notamment en provenance du Delta intérieur du Niger (régions de Mopti et Nyafunké). Les troupeaux sont la propriété de grands éleveurs, entrepreneurs possédant des cheptels de plusieurs milliers de têtes de bétail. Ces troupeaux sont confiés à des jeunes bergers qui en assurent la garde contre rémunération ou au titre des liens familiaux. Les jeunes bergers sont semi-nomades et donc suivis de leurs familles avec des enfants astreints aux tâches domestiques au détriment d'une éducation scolaire. Les garçons suivent les mouvements des troupeaux tandis que les filles se consacrent à la production de lait qu'elles vendent sur les marchés locaux.

A cause des stéréotypes sexospécifiques et ethniques (la majorité d'entre-deux appartiennent à l'ethnie peule), les jeunes éleveurs transhumants de la région de San sont souvent accusés d'être des « djihadistes » par les Forces de défense et de sécurité et les milices communautaires. Ils sont ainsi exposés à la confiscation/extorsion de leur bétail, aux arrestations arbitraires, détentions prolongées et même aux exécutions sommaires. Leur accès aux forêts, vital pour la collecte de bois et d'eau par les jeunes femmes et la survie du bétail, est entravé par l'insécurité et/ou les agents de l'Etat en charge des Eaux et Forêts. Souvent en marge des communautés d'accueil, très peu soutenus par les entrepreneurs qui les emploient, ces jeunes bergers et bergères risquent de céder aux propositions de protection faites par des groupes armés et de se retrouver ainsi dans le cycle infernal de conflits qui les dépassent.

Dans le secteur de la pêche dans la région de San, les espaces de pêche (marres, lit du fleuve, etc.) sont traditionnellement gérés par les « chefs des eaux » et font l'objet de nombreux conflits au sein des familles et entre les communautés (question des limites entre villages). A l'instar des terres, les eaux sont souvent le théâtre d'une « gouvernance familiale » exclusive au détriment des jeunes femmes et hommes. Les femmes sont traditionnellement plus présentes dans le mareyage et la transformation tandis que les hommes semi-nomadisent dans le Delta et au-delà à la recherche du poisson dont la rareté s'est intensifiée au cours des dernières décennies exacerbant la compétition. Toutes ces activités sont pratiquées de façon très collective et le partage des ressources générées effectué par les aînés est de plus en plus contesté. Des processus pilotes d'appui à la cogestion des pêches sont en cours dans la région voisine de Mopti afin d'arriver à une exploitation inclusive, apaisée et durable des ressources halieutiques par l'accompagnement de la mise en place des conseils de pêche et d'aquaculture au niveau communal, ainsi que le processus d'élaboration de conventions locales de pêche. Helvetas a soutenu jusqu'en fin 2020 les conférences sur les pêcheries dans le Delta intérieur (Mopti) dans le cadre d'un de ses programmes aujourd'hui clôturés.

En plus des jeunes au sein des familles, d'autres jeunes, autochtones et/ou allochtones, sont attirés dans la région pour travailler dans les exploitations Agricoles. Parmi ces jeunes, plusieurs femmes dont la dextérité est très appréciée. Ce sont des travailleurs agricoles saisonniers qui vendent leurs services à la CMDT<sup>9</sup> et aux entrepreneurs agricoles et forestières. La combinaison de conditions de travail précaires, de revenus bas et de perspectives d'épanouissement très faibles, fait de ces jeunes une population vulnérable, conflictogène, susceptible de se radicaliser dans leurs revendications et de basculer dans la violence.

## **2) Les conflits entre les jeunes et les autorités (traditionnelles et étatiques) et les risques de violences**

Les situations d'exclusion de la propriété foncière et de précarité des jeunes ci-dessus évoquées conduisent à des contestations de plus en plus fréquentes de la part des « cadets sociaux » qui défient les institutions régulatrices autant étatiques que traditionnelles et entraînent des tensions toxiques pour la cohésion sociale. Pendant les décennies d'autoritarisme au Mali, les administrations étaient seules autorisées à délivrer des documents fonciers, situation qui a contribué à exacerber les conflits en raison de la corruption dans les processus judiciaires et administratifs qui ont atteint des niveaux insoutenables. Les autorités foncières traditionnelles et étatiques manquent souvent de clarté par le fait qu'elles peinent à accorder le droit positif et le droit coutumier conduisant à des prises de décisions souvent contradictoires et concurrentes lors des conflits auxquels les jeunes sont confrontés.

---

<sup>9</sup> CMDT.

Parallèlement, l'émergence de la compétition électorale et d'une (relative) autorité conférée par l'État à une nouvelle classe d'élus locaux a permis à certains groupes organisés de remettre en cause les autorités traditionnelles dépositaires. Associées à d'autres facteurs dépassant les contextes locaux, ces tensions sont souvent exploitées par des acteurs allochtones qui proposent des normes exogènes remettant en cause les rôles sociaux et économiques. Les stratégies d'implantation de ces normes souvent portées par des groupes d'obédience religieuse (dont le salafisme) qui font le lit des Groupes d'opposition armés (GOA), se fondent de façon générale sur une compétition avec les services de l'État. Ils apportent des réponses aux attentes concrètes des populations mais en les reliant à un idéal religieux qui se targue de promouvoir des idéaux de justice et d'égalité sociale et emportent pour cela l'adhésion des personnes sans perspective de vie, surtout parmi les plus jeunes.

Pour y palier, plusieurs actions ont été menées par les OSCs, parmi lesquelles, le projet Gouvernance locale démocratique, financé par la Coopération suédoise et mis en œuvre entre 2006 et 2021 par un consortium d'ONGs internationales dont Helvetas en partenariat avec les OSCs nationales. Ces actions et plaidoyers ont abouti à de grandes avancées telles que l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur le Foncier agricole (LFA) ; la reconnaissance du domaine foncier des communautés consacrant les prérogatives au niveau local ; la mise en place des Commissions foncières villageoises habilitées à délivrer des attestations de propriété fondées sur droit coutumier en lieu et place du titre foncier habituellement délivré exclusivement par les administrations

Si des avancées juridiques importantes ont été enregistrées dans le domaine de l'usage des terres et de la propriété (reconnaissance des droits traditionnels, création de mécanismes hybrides juridico-traditionnels), les lois foncières restent inappliquées à cause de l'absence de l'Etat, d'une insuffisante communication entre les différents acteurs de régulation et d'une méconnaissance des lois par les populations. Un accès pacifique et sécurisé des jeunes femmes et hommes au foncier permet donc non seulement une réduction des conflits locaux, mais contribue à une meilleure opportunité économique et d'autonomisation pour les jeunes femmes et hommes vulnérables.

Enfin, si la période de transition politique au Mali est pleine d'incertitudes, les mouvements de jeunesse, la considère comme une opportunité de refondation de leurs relations avec les autorités, notamment étatiques. Ce qui accentue leur défiance vis-à-vis des autorités. Dans ce contexte, adresser leurs contraintes en terme foncier permet de soutenir leur résilience, de leur donner le sentiment d'être entendus et de leurs redonner confiance dans leurs capacités entrepreneuriales. L'expérience montre également que les périodes de transitions sont propices à faire passer des réformes importantes qui n'auraient pas pu être envisagées en période de cristallisation des institutions. Selon l'évolution du contexte de la transition, certains jeunes formés lors des dialogues sur les questions foncières pourraient également être renforcés pour jouer un rôle de médiateurs citoyens dans le contexte des élections afin de prévenir et de gérer les tensions inhérentes à ces processus.

### **Comment répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions/ conflits**

Les avancées au niveau local décrites ci-dessus offrent d'excellentes opportunités pour adresser les conflits liés au foncier. Cependant, elles sont assez méconnues des acteurs. Il devient donc important de travailler sur les problématiques majeures suivantes :

- Le renforcement des capacités des jeunes (dont 40% de jeunes femmes) pour leur permettre de participer effectivement à la gestion des questions foncières et de faire émerger pacifiquement leurs préoccupations spécifiques dans le cadre des mécanismes locaux afin d'y trouver des solutions non violentes.
- Le renforcement des capacités des jeunes (dont 40% de jeunes femmes) en termes de sécurisation foncière, de résilience au changement climatique, d'accès au marché y compris les facilités financières.
- La sensibilisation et l'engagement des familles et des conjoints des femmes et des jeunes participants, afin de créer un environnement familial plus propice, d'atténuer les conflits familiaux et de surmonter les obstacles souvent associés aux normes sexistes et au travail de soin non rémunéré des femmes, entre autres.
- Le renforcement des mécanismes de gestion des conflits fonciers au niveau local afin qu'ils intègrent les préoccupations des jeunes femmes et hommes sur les questions foncières et qu'ils apportent des réponses à leurs besoins légitimes d'accès aux ressources productives et de sécurisation reposant sur des cadres coutumiers et légaux largement partagés.
- Le renforcement des services de l'Etat et des collectivités territoriales à jouer un rôle de soutien aux acteurs du système et de l'articulation avec les mécanismes institutionnelles permettant de prévenir les conflits fonciers et de consolider la paix.

- La revalorisation des cadres de concertations traditionnels (comme les Guélékan) afin de permettre l'accès à des parcelles agricoles sécurisées en faveur des jeunes de moins de 40 ans. Le plaidoyer pour une meilleure articulation entre le cadre légal et les réalités dans les terroirs.

En adressant ces problématiques, ce projet intitulé « Consolidation de la paix par l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier agricole dans la zone sahélienne du Mali » travaillera avec tous les acteurs du système foncier et permettra de prévenir les conflits et d'assurer la paix et la cohésion sociale en facilitant l'accès à des parcelles sécurisées aux jeunes (dont 40% de femmes).

### **Alignement aux cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants<sup>10</sup>, et appropriation nationale**

Le projet s'aligne sur 3 des 5 axes du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (**CREDD 2019-2023**) du Gouvernement du Mali, lui-même aligné à plus de 80% sur les Objectifs de développement durable des Nations unies (**ODD**). Ce sont :

- Axe 5, Développement du capital humain, et notamment ceux qui traitent de la gouvernance participative (Axe 5.1) et de la consolidation de la paix (Axe 5.2) et des conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (Axe 5.4)
- Axe 1, Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance, notamment l'objectif 1.5- Promouvoir le dialogue social
- Axe 3, Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie, notamment l'objectif 3.2- Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif

Le projet s'aligne également aux domaines prioritaires suivants du « **Plan de l'ONU au Sahel** » :<sup>11</sup>

- iii. Promouvoir une croissance inclusive et équitable et accroître l'accès aux services de base de qualité ;
- iv. Renforcer la résilience au changement climatique, améliorer la gestion des ressources naturelles réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire ; vi. Autonomiser les femmes et les jeunes en tant que gardiens de la paix et du développement au Sahel.

Le projet s'inscrit enfin dans le scénario 3 de **l'Analyse de conflit faite dans le cadre de la demande de rééligibilité du Mali au Fond de consolidation de la paix**<sup>12</sup> et ses priorités suivantes :

- i) Renforcement de la gouvernance inclusive et du dialogue politique ;
- ii) Renforcement de la capacité des autorités locales à fournir des services sociaux de base ;
- iii) Appui à la cohésion sociale et la résolution des conflits inclusive, y compris dans les zones transfrontalières ;
- iv) Appui à la prévention des conflits violents axée sur l'évaluation continue des risques de conflit.

### **Lacunes stratégiques et financières comblées et complémentarités avec d'autres interventions pertinentes, financées par le PBF ou autrement**

Il n'y a pas d'interventions du PBF dans la région de San. Cependant le consortium UNDP/UNWomen interviendra dans le Centre dans la région de Mopti. Helvetas possède une base à San depuis 2002 qui abrite 3 projets (voir tableau en annexe E) avec une enveloppe budgétaire d'environ 1'500'000 USD par an. La présence de ces projets pourrait permettre une mutualisation des coûts en ce qui concerne le fonctionnement. Par exemple, le projet n'aura besoin ni de louer des locaux ni d'acheter de voiture car Helvetas peut mettre à disposition ces commodités refacturées à un juste prix. Plusieurs organisations adressent la problématique foncière dans le Centre du Mali, mais aucune n'accompagne les jeunes jusqu'au stade de sécurisation foncière (attestations de détention coutumière et homologation).

Le tableau en annexe D fait un bref résumé des interventions existantes dans la zone du projet.

---

<sup>10</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

<sup>11</sup> « Plan de soutien de l'ONU au Sahel. Travailler ensemble pour un sahel prospère et paisible » UN 2018.

<sup>12</sup> « Analyse de conflit faite dans le cadre de la demande de rééligibilité du Mali au Fond de consolidation de la paix » Juillet 2019.

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max)

### a) Description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet

La finalité du projet est de contribuer à la consolidation de la paix en soutenant l'accès pacifique et sécurisé des jeunes femmes et hommes au foncier agricole à travers la combinaison d'actions basées sur les droits et d'actions de renforcement des mécanismes alternatifs de résolution des conflits.

En termes d'activités, le projet veillera à un **équilibre entre les interventions de réponse et celles visant à renforcer la prévention des conflits**. Les impacts attendus sur les causes structurelles du conflit seront observés grâce à un système de suivi-évaluation qui accompagnera le projet tout autour de sa mise en œuvre. **Une approche « gestion de partenaires »** sera adoptée en contractualisant avec un certain nombre d'acteurs locaux dont notamment RPSefa pour les formations, les COFOs villageoises pour l'accompagnement des médiations, les Cercles/Communes pour l'animation des espaces de dialogue, les organisations de femmes (CESIRI, FENAFER) et de jeunes (CLOJR, FENAJER) pour assurer l'appropriation et la durabilité des actions. **Une approche sensibilité aux conflits « CSPM »** sera utilisée tout au long du projet car l'intervention du projet n'est pas neutre et peut causer autant de dommages que de bienfaits. Une approche participative basée sur le cadre analytique de la gestion de projets sensibles aux conflits (CSPM) est développée par HELVETAS Swiss Intercooperation. Cette approche, englobe « Do No Harm » (Ne pas nuire) et est indispensable dans le contexte du présent projet. Le CSPM permettra aux différentes parties prenantes de mieux comprendre l'interaction des appuis du projet et des conflits ou tensions à travers une analyse qui passe par : i) le contexte d'intervention ; ii) l'influence du contexte sur le projet et l'influence du projet sur le contexte ; iii) la révision de l'intervention en fonction de cette analyse croisée. Le processus d'apprentissage qui en découlera va induire les effets escomptés suivants : un renforcement de la cohésion sociale, un renforcement des capacités d'interpellation et d'intermédiation sociale, un développement plus juste et équitable en faveur des marginalisés et une amélioration des capacités de négociation et d'autonomisation des jeunes femmes et hommes bénéficiaires du projet.

### b) Théorie de changement

Comme détaillé dans le tableau ci-dessous, le projet travaille avec deux théories de changement (ToC) pour contribuer à la consolidation de la paix :

- Résultat 1 : La première ToC part du postulat qu'en promouvant l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier agricole, le projet contribuera à la consolidation de la paix en diminuant leur intérêt de s'engager dans des activités qui nuisent à la paix.
- Résultat 2 : La deuxième ToC part du postulat que les conflits fonciers alimentent d'autres types de conflits qui y sont liés. En adressant ces conflits fonciers, le projet contribuera à la consolidation de la paix

Pour chacune de ces deux ToC il y a un résultat attendu qui explique pourquoi les approches choisies permettent d'atteindre le résultat attendu.

FINALITE / OBJECTIF	APPROCHE PROGRAMMATIQUE	HYPOTHESES DE BASE	HYPOTHESES D'APPUI
Finalité : Contribuer à la consolidation de la paix	Promouvoir l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier agricole (Voir résultat 1)	<p><b>Hypothèse fondamentale</b> : A défaut d'avoir les moyens de productions pour s'épanouir, de plus en plus de jeunes hommes et femmes n'ont de choix que de se révolter contre les autorités (traditionnelles et étatiques) ou de quitter les villages pour migrer, aller travailler dans les mines, ou s'enrôler dans les groupes armés (GOA).</p> <p><b>Preuves</b> :</p> <p>Témoignages des jeunes sur les raisons pour lesquels ils se sont enrôlés dans les groupes armés. Statistiques sur le taux de chômage des jeunes dans des communautés et le taux d'enrôlement par les groupes armés Rapports : SIPRI, International Alert sur la région de Sikasso, Projet Tenure Foncière et OPF4 de HELVETAS, Mandats DDC (PSEL Delta, OPF4), Revue du CREDD. Témoignages des jeunes récoltés lors des activités de HELVETAS dans la région et échanges lors de l'atelier avec les acteurs locaux, le 9 septembre à San.</p>	<b>Absence d'autres opportunités emplois</b> Le foncier agricole est une option économique attractive pour les jeunes. Les autres opportunités (exode rurale, travail dans les mines, adhésion aux GOA et milices) comportent plus de risques et sont plus dangereux.
	Promouvoir la résolution pacifique des conflits fonciers	<b>Hypothèse fondamentale</b> : Les conflits autour du foncier agricole alimentent les conflits intergénérationnels, inter-genres, inter et intracommunautaires, institutionnel et ils	<b>L'importance de la sécurité foncière</b> Dans le milieu rural la sécurité foncière est la base de la sécurité alimentaire, de la reconnaissance du statut social et de la garantie des revenus.

	<b>(Voir résultat 2)</b>	contribuent à la violence et l'insécurité sous toutes ses formes (alimentaire, économique, civique, politique, etc.) dans le pays.	
		<b>Preuves</b> : Rapports de la Commissions foncières, ICG, Office du Niger, OCDE, FUAPAD sur l'accès au foncier, Médiateur de la République ; Témoignages rapportés par Luxdev sur l'accès des jeunes femmes au foncier sécurisé à Niama. Déclarations/revendications des GOA	<b>Preuves</b> : Les statistiques montrent que plus de 60% des conflits enregistrés au niveau des tribunaux relèvent du foncier agricole.

RESULTAT	PRODUIT	HYPOTHESES DE BASE	HYPOTHESES D'APPUI
<b>Résultat 1</b> : 2000 jeunes s'engagent pour la promotion des droits, la sécurité et l'autonomisation des jeunes permettant un meilleur accès à la terre et aux services d'investissement et de conseils agricoles.	2'000 jeunes (dont au moins 800 femmes) accèdent à la propriété foncière, acquièrent une meilleure connaissance de leurs droits et leurs familles/conjoints ont l'information sur les avantages socio-économiques de l'égalité des sexes et la prise de décision participatives.	<b>Hypothèse fondamentale</b> : Des avancées juridiques ont été enregistrées dans le domaine de l'usage des terres et de la propriété (reconnaissance des droits traditionnels, création de mécanismes hybrides juridico-traditionnels) mais les jeunes ne font pas utilisation des possibilités juridiques pour accéder à leurs droits  <b>Preuves</b> : statistiques des tribunaux relevant du foncier agricole ; témoignages de jeunes lors d'ateliers ; information des autorités ; Rapports de la FENAJER ; et des chambres consulaires.	<b>Un problème de méconnaissance</b> : une méconnaissance des lois par les populations concernées  <b>Capacités et neutralité des institutions</b> : Les mécanismes institutionnels et juridiques ont la capacité et volonté d'appliquer des décisions en faveur des jeunes. Les jeunes manquent de ressources pour engager les procédures administratives leur permettant de sécuriser les terres/marres/pâturages octroyés.  <b>Preuves</b> : statistiques FENAJER. Rapports des ONGs locales ; Rapports des chambres consulaires.
	1500 jeunes (dont au moins 40% de femmes) améliorent leurs revenus grâce à l'inclusion financière et aux conseils agricoles.	<b>Hypothèse fondamentale</b> : Sans accès aux Conseils Agricoles, au crédit et au marché, les jeunes, même s'ils disposent de ressources sécurisées, ne seront pas capables d'avoir des revenus suffisants permettant de continuer leurs exploitations.  <b>Preuves</b> : Rapports : HELVETAS (Jigitudu, OPF4) ; l'APEJ sur l'emploi des jeunes ; ONGs (Luxdev, Caritas, etc.) ; Témoignages des institutions de micro-finance.	<b>C'est un problème de ressources et de connaissances</b> : les jeunes ont la volonté de travailler dans l'Agriculture mais n'ont pas les ressources et les connaissances.  <b>Preuves</b> : témoignages des jeunes sur leurs intérêts
<b>Résultat 2</b> : Les espaces de dialogue contribuent à la prévention et la gestion des conflits	Les communautés sont informées des avantages socio-économiques d'une grande cohésion sociale et sont formées aux lois formelles et traditionnelles, aux droits des femmes et des jeunes, au leadership inclusif, à la bonne gouvernance et à la transformation des conflits	<b>Hypothèse fondamentale</b> : Les espaces de dialogue plus inclusifs et mieux articulés avec d'autres mécanismes conduisent les jeunes à accéder aux ressources naturelles en utilisant des approches pacifiques et sans violence.  <b>Preuves</b> : Les résultats obtenus par les espaces traditionnels (guelekan). Les concertations des Conseils de cercle Les dialogues d'affaires de HELVETAS Les dialogues au sein des COFOs Les rapports de ARPASO (association	<b>C'est un problème d'inclusion</b> Les dialogues plus inclusifs mènent à des solutions plus durables. En participant aux espaces de dialogues, les jeunes seront écoutés et impliqués dans la prise de décision. C'est un problème de communication Une communication insuffisante entre les différents acteurs de régulation laisse les problèmes sans résolution  <b>Preuves</b> : Témoignages des jeunes, Atelier San du 9/9/21 ; Rapports : Gouvernance Local Démocratique (GLD), HELVETAS, FUAPAD sur des espaces de dialogues ayant abouti à des changements en faveur des jeunes ; Etudes de base projet Jigiya et Jigitugu (HELVETAS)

		des producteurs de riz San ouest)	et Monographies de la région ; Recherches sur : le lien entre la durabilité l'inclusivité et des accords obtenu dans les dialogues et négociation, et les effets positifs de l'inclusion. Exemples positifs d'inclusion. Diverses médiations n'ayant pas abouties dans la commune de N'Goua sur la plaine aménagée.
	Les OSC de jeunes ou des femmes sont informés et formés aux lois formelles et traditionnelles, aux droits des femmes et des jeunes, au leadership inclusif, à la bonne gouvernance, à la communication sensible aux conflits et au plaidoyer stratégique.	<b>Hypothèse fondamentale :</b> En se constituant en associations, les jeunes ont plus de capacités et de moyens pour influencer les changements au niveau systémique.	<b>C'est un problème de capacité :</b> les OSCs sont le bon moyen pour changer le système mais ils n'ont pas suffisamment de capacité en plaidoyer.
		<b>Preuves :</b> Expériences des Groupements de femmes et de jeunes : dans le secteur du Karité ; dans les périmètres maraîchers Les pratiques de : caution solidaire dans les institutions de crédit, des fournisseurs d'intrants et d'équipements	<b>Preuves</b> Le renforcement des organisations paysannes a permis le plaidoyer ayant abouti à l'adoption de la loi d'orientation agricole, au refus des OGMs, etc...

### c) Description narrative des principales composantes du projet

**Les objectifs et résultats** du projet intitulé « **Consolidation de la paix par l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier agricole dans la zone sahélienne du Mali** » se déclinent comme suit :

**Finalité :** Contribuer à la consolidation de la paix en soutenant l'accès pacifique et sécurisé des jeunes au foncier agricole dans les cercles de Tominian, Bla et San au Mali.

**Résultat 1 :** 2000 jeunes femmes et hommes s'engagent pour la promotion des droits, la sécurité et l'autonomisation des jeunes femmes et hommes permettant un meilleur accès à la terre et aux services d'investissement et de conseils agricoles.

**Résultat 2 :** Les espaces de dialogue contribuent à la prévention et la gestion des conflits.

**Produits/ activités du projet :** Le projet comporte 4 produits décomposés en 26 activités qui seront mise en œuvre en 18 mois :

**Produit 1.1 : 2'000 jeunes (dont au moins 800 femmes) accèdent à la propriété foncière grâce à une meilleure connaissance de leurs droits et leurs familles/conjoints à l'information sur les avantages socio-économiques de l'égalité des sexes et la prise de décision participatives**

Ce produit sera obtenu par la mise en œuvre de **5 activités**, voire cadre logique. Partant d'une étude diagnostic des conflits, les champions de la paix seront mobilisés à tous les niveaux. Des partenariats seront construits au sein des communautés dans les 30 communes d'intervention afin de former les jeunes hommes et femmes sur la prévention et la gestion pacifique des conflits, le cadre législatif (Loi d'Orientation Agricole, Politique Foncière Agricole, Loi Foncière Agricole) et les mécanismes institutionnels (Commissions foncières). Les Commissions foncières seront soutenues pour l'opérationnalisation des outils et mécanismes de la Loi d'Orientation Agricole.

**Produit 1.2 : 2'000 jeunes (dont au moins 40% de femmes) améliorent leurs revenus grâce à l'inclusion financière et aux conseils agricoles.**

Ce produit sera obtenu par la mise en oeuvre de **6 activités**; voire cadre logique. Sachant que l'accès des jeunes à une activité économique est un facteur de consolidation de la paix et que les jeunes à risques de radicalisation/violence sont le plus souvent désœuvrés et sans qualification, le projet les accompagnera pour un accès à la terre sécurisée (homologation auprès des autorités administratives et coutumières), soit à titre individuel ou en groupements. Il leurs assurera ensuite des formations sur les techniques de production et de transformation adaptées aux nouvelles contraintes environnementales, notamment le changement climatique et à la rareté des ressources. En plus le projet pourvoira une éducation financière permettant de choisir les options de services pertinentes en matière d'inclusion financière, d'agriculture et d'entrepreneuriat. Il les mettra en relation avec les fournisseurs d'intrants et d'équipements, et organisera des garanties collectives ou individuelles permettant l'accès aux crédits d'organismes tels, les Offices de développement rural (ODR) la Compagnie Malienne de Développement du Textile (CMDT) ou l'Office du Moyen Bani (OMB) qui sont actifs dans la zone du projet. L'accès des jeunes au conseil Agricoles de proximité sera favorisé et constituera aussi une option d'entrepreneuriat.

**Produit 2.1 : Les communautés sont informées des avantages socio-économiques d'une plus grande cohésion sociale et sont formées aux lois formelles et traditionnelles, aux droits des femmes et des jeunes, au leadership inclusif, à la bonne gouvernance et à la transformation des conflits.**

Ce produit sera obtenu par la mise en oeuvre de **6 activités** comme le précédent ; voire cadre logique.

Les lieux d'expression actuels des jeunes, dont les Grins, ne sont souvent ni organisés ni structurés autour de thématiques constructives ou fédératrices permettant plus d'ouvrir les débats entre eux et les personnes âgées retranchées dans leurs « vestibules traditionnels » auxquels les jeunes n'ont pas accès. Le projet accompagnera la mise en place des cadres de concertation multi-acteurs communaux et locaux, encouragera des espaces de dialogue inclusifs à l'instar des « Gwélékan » pour faciliter la participation des jeunes à ces espaces. Le projet soutiendra ces cadres de dialogue multi-acteurs/espaces civiques incluant les jeunes (dont 40% de femmes) et intégrant les services techniques de l'État, les collectivités territoriales, les OSCs, les autorités coutumières, les médias et communicateurs. Les communautés seront formées par des mandataires (RP SéFA) sur la mise en place des mécanismes et des outils de gestion et de prévention des conflits qui seront traduits en trois (3) langues du terroir : Bambara, Peul et Bomu. Un inventaire diagnostic des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits, y compris intergénérationnel et informels sera effectué et restitué lors d'ateliers.

**Produit 2.2 : Les OSC de jeunes ou des femmes sont informés et formés sur les principes de la budgétisation sensible au genre et aux lois formelles et traditionnelles, aux droits des femmes et des jeunes, au leadership inclusif, à la bonne gouvernance, à la communication sensible aux conflits et au plaidoyer stratégique.**

Ce produit sera obtenu par la mise en oeuvre de **9 activités**. Le projet facilitera la mise en place des groupements et associations de jeunes femmes et hommes, les accompagnera pour l'obtention d'attestations de détentions coutumières de possession foncière. Ensuite il soutiendra 10 activités agro sylvo- pastorales par un accompagnement technique et financier. Les capacités de plaidoyer des OSCs de jeunes seront renforcées par un accompagnement dans l'élaboration de documents de plaidoyer, la facilitation des échanges entre pairs, la formation des membres sur la vie associative, et les mécanismes et outils de gestion des conflits. Des formations en médiation des conflits communautaires en faveur des OSC et des COFOs seront réalisées. Enfin les médias et des communicateurs traditionnels seront mobilisés pour la diffusion des textes réglementaires et législatifs, ainsi que les bonnes pratiques.

**Le caractère innovatif de ces actions** sera à la fois dans l'intention et dans le contenu des dialogues qui seront mis en place. L'intention de mettre en présence et sur un même pied d'égalité des groupes qui ne l'auraient pas envisagé sans ces espaces : jeunes et vieux, femmes et hommes, jeunes éleveurs et agents des eaux et forêts, etc. De prévenir la tendance des pouvoirs étatiques et traditionnels de concevoir les espaces de dialogue comme un outil de légitimation d'options déjà déterminées et de les instrumentaliser à des fins politiciennes. En renforçant les jeunes femmes et hommes à adopter des pratiques agricoles adaptées aux nouvelles contraintes environnementales (changement climatique, rareté des ressources, accès au crédit, etc), le projet leur permettra lors du dialogue, de lister des options non habituellement envisagées dans la gestion des ressources dans l'espace rural, telles que la protection des étangs et rivières, la co-gestion des forêts, la multi fonctionnalité des espaces productifs, la protection de la biodiversité ou les méfaits de l'agriculture intensive. Cet apprentissage collectif basé sur le dialogue permettra de saisir l'opportunité des conflits autour du foncier pour faire émerger des liens nouveaux fondés sur l'empowerment et la reconnaissance.

#### **d) Ciblage du projet**

Le projet cible les **jeunes femmes et hommes du monde rural** : jeunes au sein des familles, jeunes agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, ouvriers agricoles et transhumants. Indistinctement ces jeunes ont joué par le passé un rôle régulateur en prenant l'initiative de dialogues entre les populations et les responsables locaux, notamment sur les questions de sécurité et de développement. Cependant, malgré leur volonté de participer activement, ils font face à des difficultés liées à leur situation économique (chômage, pauvreté, etc..). Parmi ces jeunes ciblés, une attention particulière sera accordée aux **jeunes femmes** qui sont le plus souvent spécifiquement étouffées par des conservatismes culturels et religieux ainsi que d'autres violations des droits des femmes comme les mariages forcés, les viols et autres violences basées sur le genre. Le rôle de ces jeunes femmes ne saurait se limiter au statut de victimes car elles sont aussi des actrices de paix qui apportent des capacités considérables de négociation, de médiation et de transformation des conflits communautaires. Le projet cible également les **autorités traditionnelles et étatiques** qui représentent une réalité incontournable de la gouvernance locale et ont la responsabilité de mettre en place des cadres qui garantissent l'inclusion des jeunes femmes et hommes. Le projet s'adresse enfin à la **société civile** déjà active comme les COFOs, mais également les **associations de jeunes femmes et hommes** qui agissent dans des démarches fédératrices et constituent le plus souvent les derniers remparts pour subvenir aux besoins des populations laissées à elles-mêmes dans les régions affectées par les conflits.

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

#### a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Organisation bénéficiaire	Nom de l'organisation	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
HELVETAS	N/A	UN	Bamako	60 employés au Mali ; 12 dans la zone du projet	4
<b>Organisation bénéficiaire :</b> Partenaires d'exécution :	RPSefa	HELVETAS	Bamako et San	5 employés à Bamako + les des 44 organisations partenaires dans les régions.	2
<b>Organisation bénéficiaire :</b> Partenaires d'exécution :	COFO/SPL OA	HELVETAS	Bamako, Cercles (San Bla, Tominian) Les 30 communes identifiées	10 à Bamako et 90 dans les communes	100
<b>Organisation bénéficiaire :</b> Partenaires d'exécution :	30 collectivités de la région de San	HELVETAS	Les 30 communes identifiées	150 dans les mairies des 30 communes	4 services techniques de l'état qui apportent leurs appuis aux communes
<b>Organisation bénéficiaire :</b> Partenaires d'exécution :	FENAFER/ ASPROFER	HELVETAS	Bamako, Ségou et les Associations professionnelles des femmes rurales (ASPROFER) dans les cercles de San, Bla et Tominian	Ensemble des associations des 3 cercles	2 personnes d'appui
<b>Organisation bénéficiaire :</b> Partenaires d'exécution :	FENAJER/ CLOJER	HELVETAS	Bamako, Ségou et les Coordinations locales des jeunes femmes et hommes ruraux (CLOJOR) dans les Cercles de San, Bla, Tominian.	Ensemble des associations des jeunes femmes et hommes ruraux des 3 cercles	4 personnes à Bamako
<b>Organisation bénéficiaire :</b> Partenaires d'exécution :	CESIRI	HELVETAS	San	1845 membres.	2 personnes d'appui

#### b) Gestion et coordination du projet

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ce projet, trois nouvelles personnes seront engagées : Une cheffe/chef de projet, un/une Conseiller-e Genre et Foncier et un/une Evalueur interne. Ils seront basés à San et en relation directe avec les acteurs dans la région. Ils seront supervisés par le responsable du domaine Voix Inclusion et Cohésion de Helvetas basé à Bamako qui y consacra environ 10% de son temps. Il fera le lien avec les structures nationales. Un expert de Helvetas basé en Suisse interviendra ponctuellement pour soutenir l'équipe projet en termes d'accompagnement technique pour le renforcement des capacités endogènes et la création d'un vivier de jeunes femmes et hommes adoptant des pratiques Agricoles adaptées aux nouvelles contraintes environnementales : changement climatique, rareté des ressources, accès au crédit, etc.)

Le support (administration, RH, Finances, sécurité) est déjà en place et une quote-part de leurs salaires sera imputée sur le budget du projet.

Les mandats clés des cheffe/chef de projet, Conseiller-e, Genre et Foncier et Evalueur interne figurent en annexe G et seront publiés dans les médias locaux dès confirmation du financement du projet par UNPBF. Ce personnel sera disponible pour le commencement du projet.

#### c) Gestion des risques

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Au niveau familial, les femmes/jeunes ne sont pas soutenus par les aînés de la famille ou les conjoints, les conflits s'intensifient, la violence domestique ou les abus augmentent, les chances que les jeunes partent dans des circonstances précaires, ce qui les	Élevé	Sensibilisation par les communicateurs traditionnels  Le projet adopte des stratégies de Gestion des projets sensibles aux conflits.

rend encore plus vulnérables à la traite et/ou au recrutement dans des groupes armés.		
Au niveau communautaire, les tensions interethniques font que les différents acteurs s'abstiennent de participer aux activités du projet	Moyen	Obtenir l'adhésion des communicateurs et leaders coutumiers/traditionnels  Le projet adopte des stratégies de Gestion des projets sensibles aux conflits
Les GOA présents dans la zone menacent les populations qui participent aux activités du projet	Faible à San et Bla  Moyen à Tominian	Passer par les leaders coutumiers/traditionnels pour informer sur les principes humanitaires (impartialité, neutralité, indépendance, etc.) et obtenir l'acceptation du projet  Le projet adopte des stratégies de Gestion des projets sensibles aux conflits
Une compétition de leadership entre les autorités traditionnelles et les autorités administratives compromet la tenue des activités.	Moyen	Information et implication dans les activités dans le respect du statut de chacune des autorités  Le projet adopte des stratégies de Gestion des projets sensibles aux conflits
En raison d'intérêts cachés/invisibles, les autorités concernées ne voudront pas coordonner/contesteront les objectifs d'un dialogue plus inclusif et plus participatif.	Moyen	Porter attention aux sensibilités culturelles et informer les autorités qui résistent en assurant une redevabilité des actions du projet.  Le projet adopte des stratégies de Gestion des projets sensibles aux conflits
Les leaders politiques, les jeunes leaders femmes et hommes de la société civile instrumentalisent le projet en leur faveur pendant les élections électorales et crée la confusion et le discrédit sur les activités du projet.	Moyen	Faire la distinction entre les activités du projet et les enjeux politiques locaux  Le projet adopte des stratégies de Gestion des projets sensibles aux conflits
Les équipes du projet sont menacées, les véhicules enlevés ou le personnel séquestrés lors des missions de terrain	Moyen	Le personnel fera profil bas, évitera d'utiliser des véhicules visibles, utilisera parfois les transports en commun et sera adapté au milieu par une bonne connaissance des langues locales.
Des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, etc.) affectent les jeunes femmes et hommes soutenus par le projet.	Moyen	Former les jeunes femmes et hommes sur les mesures adaptatives aux effets du changement climatique.

### c.2) Impact de la Covid-19 sur les programmes de HELVETAS Mali

Le Mali est affecté par la pandémie de COVID-19 depuis mars 2020. Toutes les régions du pays ont enregistré des cas de COVID-19, mais le nombre d'infection et de morts est moins important comparativement à certains pays. La situation cumulée depuis le début de l'épidémie, fait état de **15 619** cas positifs, de **557** décès et de **14 478** guéris. Par suite de la campagne nationale de vaccination lancée le 23 août, **257 460** personnes ont été complètement vaccinées au Mali et **64 853** personnes sont en attente d'une 2<sup>ème</sup> dose à ce jour. Il va sans dire que les structures sanitaires du pays ne sont pas dans des dispositions pour faire face si la pandémie en cas d'explosion du nombre de cas.

Néanmoins, la pandémie a entraîné des conséquences, notamment sur le plan social et économique. Le PIB a chuté de 5% à -1.2% selon l'UEMOA. Cela se ressent dans les entraves aux activités productives, la perte de confiance en l'avenir et l'aggravation des conditions de vie des populations.

Les programmes de Helvetas Mali comme à l'instar de plusieurs autres organisations ont été impactés par la pandémie de Covid-19. Toutefois, l'organisation a su s'adapter au contexte et a pris des mesures pour atténuer le risque. Parmi ces mesures nous pouvons citer le télétravail, le port de masque, limitation du nombre de personnes dans les voitures, l'accompagnement des partenaires, le respect des autres mesures barrières dans toutes les activités de nos projets et la sensibilisation du personnel aux avantages de la vaccination. Le travail en présentiel a été rétabli avec une personne par bureau sauf exception avec la mesure de distance suffisante. L'organisation a désigné un point focal Covid-19 pour faire le suivi de l'évolution de la pandémie et veiller au respect des mesures barrières. Le résultat de ces dispositions a

permis une réalisation de nos activités à près de 80% en 2020 et l'année 2021 marque un retour presque normal au fonctionnement des projets/programmes.

#### d) Suivi / évaluation

Le suivi-évaluation consistera aux 4 éléments suivants :

- Base line : Conduite par l'évaluateur interne de Helvetas Mali qui supervisera une équipe d'enquêteurs ponctuels en vue de collecter les informations de base sur la région du projet ;
- Des évaluations « au fil de l'eau » qui seront menées tout au long du projet en vue de mesurer les effets de l'intervention et de s'assurer que le projet est en voie de réaliser les impacts attendus. Des rapports périodiques seront établis (semestriel, annuel et final) à l'attention de l'équipe programmatique et de pilotage ;
- Une évaluation participative qui restituera périodiquement aux parties prenantes les résultats des évaluations menées « au fil de l'eau » (enquêtes, sondages, focus group, etc.) afin de promouvoir une co-responsabilisation, qui peut aussi profiter à la durabilité du projet ;
- Une évaluation externe menée par une structure compétente à la fin du projet.

Au Mali les équipes de projet de Helvetas comprennent des conseillers qui assurent le suivi des activités, traquent les effets et renseignent les indicateurs du cadre logique. Plusieurs projets disposent d'un évaluateur interne qui interprète et analyse les données et fait des recommandations. Les chefs de projet produisent deux rapports d'activités annuels. Outre les formations internes sur les lignes directrices en matière de suivi évaluation, les principaux personnels de projet ont bénéficiés d'une formation certifiée par un institut spécialisé ([www.eval.org](http://www.eval.org)).

Le mécanisme de suivi-évaluation à Helvetas Mali est rattaché à celui du siège de l'organisation à Zurich. Deux outils de suivi sont utilisés pour ce faire : Une fiche de synthèse élaborée au début de chaque phase qui fournit des informations de base sur le projet et une fiche du niveau d'avancement du projet qui est complétée deux fois par année et qui donne un aperçu des informations les plus pertinentes de la situation présente. Les chefs de Projet sont invités à noter la progression vers l'objectif et les réalisations prévues.

Le classement est validé par le Directeur/trice de Pays qui a ainsi la possibilité d'évaluer les progrès et si nécessaire d'attirer l'attention sur/de signaler un projet en vue d'une analyse plus approfondie et de conseils et feedbacks. Toutes les informations sont consolidées par secteur de travail, par pays et par région dans un système d'information (Sangama).

Le Budget évaluation du présent projet est de 40'712 \$ soit 5,43% du budget total. Il comprend les 3 éléments de coûts suivants :

- 20'000 \$ pour l'engagement d'un évaluateur interne à 100% ;
- 7'248 \$ pour la collecte de données de base, de données en cours de projet et de fin de ligne comprenant des missions sur le terrain y compris les coûts d'engagement d'enquêteurs ponctuels ;
- 10'800 \$ pour une évaluation indépendante de qualité effectuée par une personne externe au projet.
- 2663,41 \$ de coûts indirects automatiquement calculés dans le template du budget

Le calendrier approximatif de S&E peut se résumer comme suit :

Actions	Période	Observation
Etude de base	Janvier 2022	
Enquête1, analyse et partage des résultats avec les parties prenantes	Juin 2022	Cette étape sera mise à profit pour confirmer/infirmer/adapter les théories de changement du projet
Enquête2, analyse et partage des résultats avec les parties prenantes	Décembre 2022	Cette étape sera mise à profit pour montrer les tendances des effets attendus
Enquête de fin de ligne et partage des résultats	Mai 2022	Cette étape sera mise à profit pour partager les résultats et impacts du projet
Evaluation indépendante de qualité	Juin 2022	Cette étape sera combinée à la précédente pour poser les éléments de capitalisation.

#### a) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

L'approche Faire-Faire de Helvetas est le principe primordial pour assurer la durabilité. Le projet n'a pas pour ambition d'être un acteur direct de la mise en œuvre, mais privilégiera plutôt une intervention qui, au lieu de faire à la place des acteurs, utilisera une approche « indirecte » en renforçant les capacités endogènes et la création d'un vivier de jeunes femmes et hommes à adopter des pratiques Agricoles adaptées aux nouvelles contraintes environnementales (changement climatique, rareté des ressources, accès au crédit, etc), le projet leur permettra lors des dialogue, de lister des options non habituellement envisagées dans la gestion des ressources dans l'espace rural, telles que la protection des étangs et rivières, la co-gestion des forêts, la multi fonctionnalité des espaces productifs, la protection de la biodiversité ou les méfaits de l'agriculture intensive. Cet apprentissage collectif basé sur le dialogue permettra de saisir l'opportunité des conflits autour du foncier pour faire émerger des liens nouveaux fondés sur l'empowerement et la reconnaissance. Cette approche a aussi des implications pour le financement des activités qui seront conduites pour 33% en faveur des jeunes femmes.

Le renforcement de l'appropriation et du leadership nationaux des initiatives à mettre en œuvre sera la boussole du projet. Ceci se fera d'une part par le renforcement des capacités nationales et d'autre part par une intégration systématique de stratégies de sortie du projet. La viabilité institutionnelle sera garantie par la mobilisation et l'implication des autorités des 30 communes d'intervention et l'ancrage dans les COFOs de pratiques sensibles aux femmes et aux jeunes. La viabilité sociale sera renforcée par les espaces de dialogue intra et intercommunautaires, la forte implication des acteurs dans les choix en termes de contenu d'approches et de mise en œuvre des activités. La durabilité des acquis du projet sera renforcée par le renforcement des complémentarités et synergies avec les autres acteurs/projets évoluant dans la région. La durabilité technique sera assurée par les activités de formation et d'accompagnement des acteurs ainsi que l'adoption de bonnes pratiques adaptées.

Au niveau politique, les activités de plaidoyer permettront aux communes d'intégrer dans les documents de référence, notamment les PDESC, les acquis du programme dans les domaines spécifiques de la gestion du foncier agricole.

#### e) **Budget du projet**

Le budget du projet s'établit à la somme de 750'000 US\$. Le montant des transferts et subventions aux homologues est de 410'288 US\$ (55%), les services contractuels de 60'380 US\$ (8%), les frais de personnel de 156'774 US\$ (20%), les charges de fonctionnement, de déplacement et d'équipement représentent 73'493 US\$ (10%) et les coûts indirects de 7%.

Le budget prévu pour suivi-évaluation est de 40'712 US\$ (5.43%). La part de GEWE est de 250'888 US\$ (33,45%).

Les choix spécifiques suivants ont sous-tendu la préparation du budget :

1. Pour le personnel : les salaires ont été calculés sur la base des salaires appliquées par Helvetas dans la convention d'établissement.
2. Pour les déplacements, nous avons estimé la location d'une voiture de Helvetas avec un chauffeur au coût de 0,26\$ par km et le nombre de km parcourus à 35'000km pendant les 18 mois.
3. Pour l'évaluation indépendante. L'évaluation sera effectuée par un expert indépendant. Le montant des honoraires a été estimé en fonction des honoraires habituellement admis par Helvetas et correspondant aux prix du marché.
4. Pour l'Audit indépendant. Il sera effectué par un Auditeur indépendant enregistré à l'ordre des experts comptables du Mali. Le montant des honoraires a été estimé en fonction des honoraires habituellement admis par Helvetas et correspondant aux prix du marché.

Veuillez trouver plus des détails budgétaires dans l'annexe D.

## Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Un atelier a été tenu à San le 5 septembre avec les acteurs impliqués pour discuter la théorie de changement du projet.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		Les cahiers de charges sont élaborés et prêts à être diffusés dès confirmation du financement (Voire annexe G)
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier			Oui, lors de l'atelier du 5 septembre.
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.			Oui, et cela continue.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Oui
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		Oui, les critères des communs retenus, il reste ceux des bénéficiaires
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		Oui, des engagements verbaux ont été pris et seront concrétisés et formalisés si le financement est confirmé
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		Oui, des discussions ont été ouvertes lors de l'atelier de San.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
<b>Genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?		X	Une rencontre avec les experts de UNDP et ONU Femmes s'est déroulée le vendredi 1 <sup>er</sup> octobre. La conception du projet a cependant bénéficié du soutien de l'experte Genre du siège de Helvetas à Berne.
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		Oui, elles ont eu lieu avant et pendant l'atelier de San.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?			Oui.
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?		X	Oui.

## Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Oui, Document de projet terminé
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Oui
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Oui
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?			N/A
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		Les frais de personnel se montent à 19% du budget et sont donc proportionnels. Deux expertises du siège de Helvetas en Suisse seront requises pour le GPS et des aspects techniques en Agriculture.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	X		Une moto tout terrain. Pour le véhicule, il sera mis à disposition par Helvetas et facturé selon le kilométrage consommé.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	.

**Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

**Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)

<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<b><i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i></b>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>13</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>13</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p><b>Finalité : Contribuer à la consolidation de la paix</b></p> <p><b>Hypothèse fondamentale à vérifier:</b></p> <p>1. A défaut d'avoir les moyens de productions pour s'épanouir, de plus en plus de jeunes hommes et femmes n'ont de choix que de se révolter contre les autorités (traditionnelles et étatiques) ou de quitter les villages pour migrer, aller travailler dans les mines, ou s'enrôler dans les groupes armés (GOA).</p> <p>2. Les conflits autour du foncier agricole alimentent les conflits intergénérationnels, inter-genres, inter et intracommunautaires, institutionnel et ils contribuent à la violence et l'insécurité sous toutes ses formes (alimentaire, économique, civique, politique, etc.) dans le pays.</p>		<p><b>Indicateur finalité a :</b> % réduction du nombre d'incidents violents impliquant les jeunes hommes et femmes dans les communes ciblées</p> <p>Niveau de référence : A déterminer après l'étude de Baseline</p>	<p>Collecte de données annuelles auprès des autorités communales et membres des communautés</p> <p>Rapports d'étapes et annuels</p> <p>Rapport Baseline</p> <p>Rapports de suivi</p>	
		<p><b>Indicateur finalité b :</b> nombre de jeunes qui quittent les villages</p> <p>Niveau de référence : A déterminer après l'étude de Baseline</p>	<p>Collecte de données annuelles auprès des autorités communales et membres des communautés</p>	
		<p><b>Indicateur finalité c :</b> « Everyday Peace Indicators (EPis) » (<a href="https://www.everydaypeaceindicators.org/">https://www.everydaypeaceindicators.org/</a>)</p> <p>Indicateurs précis à déterminer de manière participative lors de l'étude de Baseline</p>	<p>Sondages des femmes et hommes (désagrégés par sexe et par âge) sur leurs perceptions de changements des indicateurs identifiés (EPis)</p>	
<p><b>Résultat 1:</b> 2000 jeunes femmes et hommes contribuent à la promotion des droits, la sécurité et l'autonomisation des jeunes femmes et hommes permettant un meilleur accès à la terre et aux</p>		<p><b>Indicateur 1 a i:</b> Nombre de jeunes femmes et hommes formés sur les dispositions légales en matière de foncier</p> <p>Niveau de référence : A déterminer après l'étude de Baseline</p> <p>Cible:360 jeunes femmes (18-35 ans)</p>	<p>Rapports d'étapes et annuels</p> <p>Rapport Baseline</p> <p>Rapports de suivi</p> <p>Sondages des jeunes, désagrégés femmes et</p>	

<p>services d'investissement et de conseils agricoles.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) :</p> <p>ODD 1, 5 et 16</p>		<p>540 jeunes hommes (18-40 ans)</p> <p><b>Indicateur 1 a ii</b> : niveaux de connaissances des jeunes femmes et hommes 'avant-après formation' de leurs droits et les lois fonciers, et leurs confiances d'utiliser et exercer</p>	hommes	
		<p><b>Indicateur 1 b</b> : Nombre de jeunes femmes et hommes qui accèdent à la terre sécurisée grâce au plaidoyer des cadres de concertation</p> <p>Niveau de référence : A déterminer après l'étude de Baseline</p> <p>Cible: 800 jeunes femmes (25 ans-35 ans)</p> <p>1200 hommes (25-40 ans)</p>	<p>Rapports de concertation</p> <p>Rapports d'étapes et annuels</p> <p>Rapports de suivi</p> <p>Témoignages annuels des jeunes, désagrégés femmes et hommes sur leurs accès à la terre</p> <p>Exemples de plaidoyer stratégiques</p>	
		<p><b>Indicateur 1 c i</b> : % de jeunes femmes et hommes qui accèdent aux conseils agricoles et aux services d'investissements</p> <p>Niveau de référence : A déterminer après l'étude de Baseline</p> <p>Cible: 55% (18-35 ans pour les femmes) et (18-40 ans pour les hommes)</p> <p><b>Indicateur 1 c ii</b> : niveaux de satisfaction des jeunes femmes et hommes avec leurs expériences et les conseils et services obtenus.</p> <p><b>Indicateur 1 c iii</b> : Changements de la productivité et la situation socio-économique de la famille, sensible au genre. Ex : changement dans les rôles, la prise des décisions et la gestion des finances, niveau du revenu, travail non-rénumérer, niveau de cohésion au sein de la famille (réduction des conflits/violence domestique etc.)</p>	<p>Rapports de concertation</p> <p>Rapports d'étapes et annuels</p> <p>Rapports de suivi</p> <p>Sondages annuels des jeunes, désagrégés femmes et hommes</p> <p>Témoignages biannuels 'avant-après' des jeunes femmes et hommes, et de leurs familles</p>	
	<p><b>Produit 1.1 : 2'000 jeunes femmes et hommes (dont au moins 800 femmes) accèdent à la propriété foncière grâce à</b></p>	<p><b>Indicateur 1.1</b> : Nombre jeunes femmes et hommes qui accèdent à la propriété foncière</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p>	<p>Rapports d'étapes et annuels</p>	

	<p><b>une meilleure connaissance de leurs droits et leurs familles/conjoints à l'information sur les avantages socio-économiques de l'égalité des sexes et la prise de décision participatives.</b></p> <p><b>Activité .1.1.1 :</b> Faire une étude diagnostic des systèmes fonciers locaux</p> <p><b>Activité .1.1.2 :</b> Identifier les « champions de la paix »</p> <p><b>Activité .1.1.3 :</b> Construire les partenariats au sein des communautés dans les 30 communes</p> <p><b>Activité .1.1.4 :</b> Former les jeunes femmes et hommes (dont au moins 40% de femmes) sur prévention et gestion pacifique des conflits, le cadre législatif (Loi d'Orientation Agricole, Politique Foncière Agricole, Loi Foncière Agricole) et les mécanismes institutionnels (Commissions foncières)</p> <p><b>Activité 1.1.5 :</b> Appuyer l'opérationnalisation des outils et mécanismes de la Loi d'Orientation Agricole</p>	<p>Cible : 800 femmes (25-40 ans) 1200 hommes (25-40 ans)</p>		
		<p><b>Indicateur 1.1.1 :</b> Document de Baseline</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible :1</p>	Rapports d'études, d'activités et annuels	
		<p><b>Indicateur 1.1.2 :</b> Nombre de jeunes femmes et hommes champions de la paix identifiés</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 30 femmes (30-40 ans) 45 hommes (35-50 ans)</p>	Rapports d'études, d'activités et annuels	
		<p><b>Indicateur 1.1.3 :</b> Nombre de partenariats noués</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : Au moins 36</p>	Rapports d'études, d'activités et annuels	
		<p><b>Indicateur 1.1.4 :</b> Nombre de jeunes femmes et hommes formés</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 200 jeunes femmes (18-35 ans) 300 hommes (18-40 ans) 100 personnes (jusqu'à 45 ans)</p>	Rapports d'études, d'activités et annuels	
		<p><b>Indicateur 1.1.5 :</b> % de jeunes femmes et hommes ayant accédé à des attestations de détention coutumière</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 60% jeunes femmes (25-35 ans)</p>		

		Jeunes hommes (25-40 ans)		
	<b>Produit 1.2 : 2'000 jeunes femmes et hommes (dont au moins 40% de femmes) améliorent leurs revenus grâce à l'inclusion financière et aux conseils agricoles.</b>	<b>Indicateur 1.2</b> : % de jeunes femmes et hommes ayant accédé à des services pour l'inclusion financière et aux conseils agricoles Niveau de référence : Baseline Cible : 60% jeunes femmes (20-40 ans) Jeunes hommes (20-45 ans)	Rapports d'études, d'activités et annuels	
	Activités 1.2.1 : Faciliter l'intermédiation commerciale avec les institutions financières	<b>Indicateur 1.2.1</b> : Nombre d'institution qui ont financé des initiatives de jeunes femmes et hommes Niveau de référence : Baseline Cible : 3	Rapports d'études, d'activités et annuels	
	Activité 1.2.2 ; mettre en relation les jeunes femmes et hommes avec les fournisseurs d'intrants et d'équipements	<b>Indicateur 1.2.2</b> : Nombres de fournisseurs ayant contracté avec les jeunes femmes et hommes Niveau de référence : Baseline Cible : 6	Rapports d'études, d'activités et annuels	
	Activité 1.2.3 : Faciliter l'accès des jeunes femmes et hommes à la terre sécurisée	<b>Indicateur 1.2.3</b> : Nombres de jeunes femmes et hommes ayant accès à la terre Niveau de référence : Baseline Cible : 900 jeunes femmes (20-40 ans) 600 jeunes hommes (20- 45 ans)		
	Activité 1.2.4 ; Former les jeunes femmes et hommes sur les techniques de production, de transformation et de commercialisation/marketing	<b>Indicateur 1.2.4</b> : Nombre de jeunes femmes et hommes formés Niveau de référence : Baseline Cible : 600 jeunes femmes (18-35 ans) 400 jeunes hommes (18-40 ans)	Rapports d'études, d'activités et annuels	
	Activité 1.2.5 : Accompagner la diversification des produits Agricoles	<b>Indicateur 1.2.5</b> : Nombre de jeunes femmes et hommes ayant diversifié leurs produits Agricoles d'avec au moins une culture Niveau de référence : Baseline	Rapports d'études, d'activités et annuels	

		<p>Cible : 400 jeunes femmes (25-35 ans) 250 jeunes hommes (20-40 ans)</p>		
	<p>Activité 1.2.6 : Accès des jeunes femmes et hommes au conseil Agricoles de proximité</p>	<p><b>Indicateur 1.2.6</b> : Nombre de jeunes femmes et hommes bénéficiant du conseil Agricole Niveau de référence : Baseline Cible : 1080 jeunes femmes (20-40 ans) 720 jeunes hommes (20-45 ans)</p>	<p>Rapports d'études, d'activités et annuels</p>	
<p><b>Résultat 2:</b> Les espaces de dialogue contribuent à la prévention et la gestion des conflits</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 1, 5 et 16</p>		<p><b>Indicateur 2 a</b> : Nombre d'espace de dialogue inclusif mis en place Niveau de référence : Baseline Cible: 33</p>	<p>Rapports annuels et d'étapes Rapports de concertation Documentation sur les TdR et composition des comités, désagrégés âges, femmes et hommes Types d'informations accessibles aux publique/ communauté d'une façon transparente</p>	
		<p><b>Indicateur 2 b</b> : % de conflits gérés Niveau de référence : Baseline Cible: 50%</p>	<p>Rapports annuels et d'étapes Rapports/évaluation d'événements de formation/atelier d'apprentissage, sur la prévention, la médiation et la résolution des conflits Témoignages des communautés, désagrégés femmes et hommes, sur leur niveau de connaissances des sujets appris, et confiance pour utiliser et exercer la bonne gouvernance et</p>	

			transformation des conflits.  Sondage annuel des jeunes, désagrégés femmes et hommes, sur leurs apprentissage, participation et niveau de satisfaction	
		<b>Indicateur 2 c</b> : Nombre d'espace de dialogue inclusif Niveau de référence : Cible: 75%	Rapports de concertation, incluant la participation, désagrégés femmes et hommes  Sondage bi-annuel des communautés, sur le taux et de conflits médier et résolu, soit traditionnellement et/ou formellement.	
		<b>Indicateur 2 d</b> : Niveau de satisfaction des communautés avec la contribution des espaces de dialogue à la prévention et la gestion des conflits  Niveau de référence : baseline (désagrégé par âge et sexe)	Sondages bi-annuel dans les communautés	
	<b>Produit 2.1</b> : Les communautés sont informées des avantages socio-économiques d'une plus grande cohésion sociale et sont formées aux lois formelles et traditionnelles, aux droits des femmes et des jeunes femmes et hommes, au leadership inclusif, à la bonne gouvernance et à la transformation des conflits	<b>Indicateur 2.1.</b> : Nombre de jeunes femmes et hommes ayant participé à la prévention et la gestion des conflits Niveau de référence : : Baseline Cible : 800 jeunes femmes (25-35 ans) 1200 jeunes hommes (25-40 ans)	Rapports annuels et d'étapes  Rapports de concertation	

	<p>Activité 2.1.1 : Identifier les acteurs, et accompagner la mise en place des cadres de concertation multi acteurs communaux et locaux</p>	<p><b>Indicateur 2.1.1</b> : Nombre de cadre de concertations communaux et locaux mis en place</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 33</p>	<p>Rapports de mis en place des cadres et rapport annuel</p>	
	<p>Activité 2.1.2 : Soutenir les cadres de concertation multi acteurs/espaces civiques incluant les jeunes femmes et hommes (dont 40% de femmes) intégration des services techniques de l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile, les organisations socio professionnelles, les autorités coutumières, les médias et communicateurs</p>	<p><b>Indicateur 2.1.2</b> : % de cadre soutenus</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 33</p>	<p>Rapports des cadres et Rapport annuel</p>	
	<p>Activité 2.1.3 : Former les communautés sur la mise en place des mécanismes et des outils de gestion et de prévention des conflits</p>	<p><b>Indicateur 2.1.3</b> : Nombre de personnes formées dont % de jeunes femmes et hommes et de femmes</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 27 jeunes femmes (25-35 ans) 39 jeunes hommes (20-35 ans)</p>	<p>Rapports de formation Rapport annuel</p>	
	<p>Activité 2.1.4 : Traduire les mécanismes et les outils</p>	<p><b>Indicateur 2.1.4</b> : Nombre de langue traditionnelle utilisée</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 750 exemplaires (Bamabara, Peul et Bomu)</p>	<p>Documents traduits en 3 langues</p>	
	<p>Activité 2.1.5 : Faire l'inventaire et le diagnostic des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits</p>	<p><b>Indicateur 2.1.5</b> : Document disponible</p> <p>Niveau de référence : Baseline</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Rapport 'inventaire et de diagnostic</p>	
	<p>Activité 2.1.6 : Accompagner la résolution des conflits</p>	<p><b>Indicateur 2.1.6</b> : % de conflits intergénérationnels résolus</p>	<p>Rapports d'activité</p>	

	intergénérationnels liés à l'accès au foncier agricole par les mécanismes traditionnels/informels	Niveau de référence : Baseline Cible : 65%	Rapport annuel	
	<b>Produit 2.2 : Les OSC de jeunes femmes et hommes ou des femmes sont informés et formés aux lois formelles et traditionnelles, aux droits des femmes et des jeunes femmes et hommes, au leadership inclusif, à la bonne gouvernance, à la communication sensible aux conflits et au plaidoyer stratégique</b>	<b>Indicateur 2.2</b> : % d'OSC de jeunes femmes et hommes et de femmes qui utilisent les espaces civiques de dialogue inclusif  Niveau de référence : Baseline Cible : 60%	Rapports d'activité Rapport annuel	
	Activité 2.2.1 Faciliter la mise en place des groupements et associations	<b>Indicateur 2.2.1</b> : Nombre de groupements et associations de jeunes femmes et hommes et de femmes mis en place  Niveau de référence : Baseline Cible : 30	Rapports d'activités	
	Activité 2.2.2 Accompagner les groupements/associations pour l'obtention d'attestations de détentions coutumières de possession foncière	<b>Indicateur 2.2.2</b> : Nombre de groupements et associations de jeunes femmes et hommes et de femmes ayant obtenu des attestations de détention coutumière  Niveau de référence : Baseline Cible : 30	Les attestations de détention coutumière obtenu	
	Activité 2.2.3 Accompagner la mise en œuvre d'activités agro sylvo pastorales	<b>Indicateur 2.2.3</b> : Nombre d'activités agrosylvopastorales mises en œuvre  Niveau de référence : Baseline Cible : 15	Rapports d'activités Rapport annuel	
	Activité 2.2.4 Renforcer les capacités de plaidoyer des OSCs de jeunes femmes et hommes	<b>Indicateur 2.2.4</b> : % de membres des OSC formés en plaidoyer  Niveau de référence : Baseline	Rapports de formation Rapport annuel	

	(dont 40% d'OSC féminines) sur les textes fonciers	Cible : 70%		
	Activité 2.2.5 Accompagner l'élaboration des documents de plaidoyer	<b>Indicateur 2.2.5</b> : Nombre de documents de plaidoyer élaborés et accompagnés Niveau de référence : Baseline Cible : 30	Documents de plaidoyer	
	Activité 2.2.6 Former les membres des OSC sur la vie associative, les mécanismes et outils de gestion des conflits et aciliter les échanges entre pairs	<b>Indicateur 2.2.6-1</b> : Nombre d'échanges entre les pairs initiés Niveau de référence : Baseline Cible : 6 <b>Indicateur 2.2.6-2</b> : Nombre de membres des OSC formés Niveau de référence : Baseline Cible : 28 jeunes femmes (25-35 ans) 41 jeunes hommes (20-40 ans)	Rapports d'échanges Rapport annuel  Rapports de formation Rapport annuel	
	Activité 2.2.7 Accompagner la cartographie des médias et des communicateurs traditionnels pour la diffusion des textes réglementaires et législatifs,	<b>Indicateur 2.2.7</b> : Nombre de document de cartographie produit Niveau de référence : Baseline Cible : 1	Cartographie des médias et communicateurs	
	Activité 2.2.8 former les OSC en médiation des conflits communautaires en faveur des COFOS.	<b>Indicateur 2.2.8</b> : Nombre des membres des OSC formés sur les COFOS Niveau de référence : Baseline Cible : 150 jeunes femmes (25-35 ans) 200 jeunes femmes (25-40 ans)	Rapports de formation Rapport annuel	

## Annexe D : Budget

Veuillez voir ci-dessous un résumé du budget pour ce projet. Le budget détaillé est envoyé séparément en fichier Excel, dans le format requis.

<b>Catégories budgétaires</b>	<b>Totaux en \$</b>
1. Personnel et autres employés	156'774.27
2. Fournitures, produits de base, matériels	-
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	5'948.61
4. Services contractuels	60'379.56
5. Frais de déplacement	43'741.25
6. Transferts et subventions aux homologues	410'287.68
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	23'803.20
<b>Sous-budget total du projet</b>	<b>700'934.58</b>
<b>Coûts indirects (7%):</b>	<b>49'065.42</b>
<b>TOTAL</b>	<b>750'000.00</b>

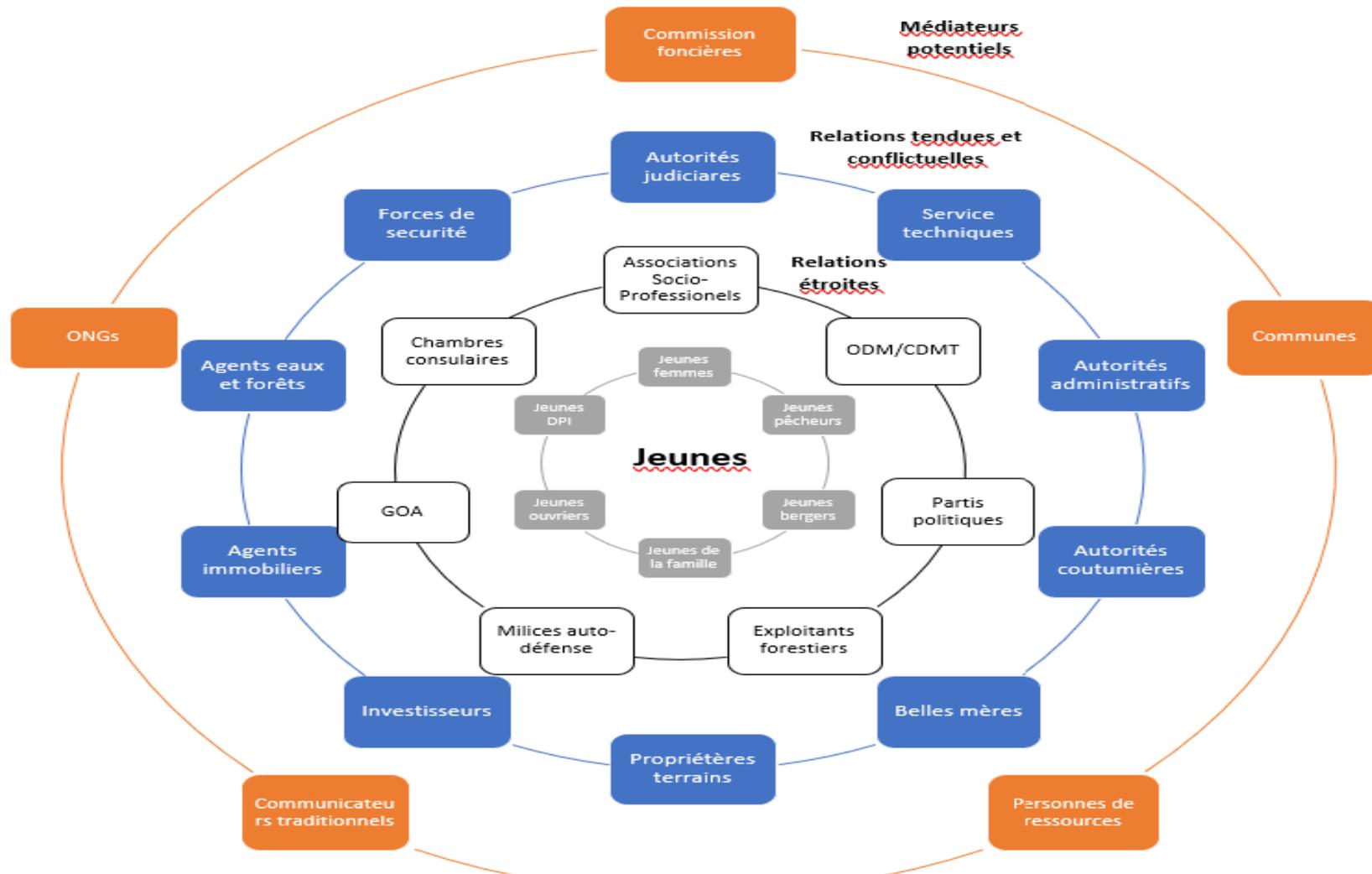
<b>\$ alloué à GEWE</b> (inclut coûts indirects)	<b>250'887.72</b>
<b>% alloué à GEWE</b>	<b>33.45%</b>
<b>\$ alloué à S&amp;E</b> (inclut coûts indirects)	<b>40'712.26</b>
<b>% alloué à S&amp;E</b>	<b>5.43%</b>

**Annexe E : REPERTOIRE DES ONG ET DES INTERVENTIONS DE SAN, BLA ET TOMINIAN**

<b>Nom du projet (durée)</b>	<b>Donateur et budget</b>	<b>Orientation du projet</b>	<b>Différence / complémentarité avec la proposition actuelle</b>
<b><i>Interventions de HELVETAS</i></b>			
JIGITUGU	LED- Service Liechtensteinois de Développement	Développement de compétences, accès au marché et Sécurité alimentaire et Nutritionnelle	Sécurisation foncière au profit des jeunes femmes et hommes et des femmes Renforcement/Formation des capacités des jeunes femmes et hommes et des femmes, le conseil agricole et le plaidoyer
NYESIGI	Fonds propres HELVETAS	Changement climatique/adaptation des systèmes de production aux bonnes pratiques agrosylvopastorales	Vulgarisation des bonnes pratiques agricoles sensibles au changement climatique Prévention et gestion des conflits
OPF4	Coopération Suisse	Développement de compétences, accès au marché et Sécurité alimentaire et Nutritionnelle Accompagnement des COFO	Renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes et des femmes Renforcement des COFO Gestion de conflits fonciers et accès à des terres sécurisées
<b><i>Autres interventions</i></b>			
Agence Luxembourgeoise de Développement	Le Grand-Duché de Luxembourg	Aménagement hydro agricole, formation professionnelle ; valorisation des filières riz, sésame, fonio, accompagnement de la décentralisation et les COFO	Complémentarité : COFO, équité Différence : Sécurisation foncière
CARITAS- Mali	Multi bailleurs (Italie, Allemagne, France, Suisse, Pays Bas...)	Agriculture, gouvernance local, Education (appui aux cantines scolaires) ? Formation professionnelle et COFO	Complémentarité : COFO, renforcement de capacité, sensibilisation sur les RN et la préservation de l'environnement
SNV	Pays Bas	Gouvernance	Complémentarité : COFO
GIZ	Allemagne	Filière poisson et conflits frontaliers	Complémentarité : Renforcement de la cohésion sociale

World Vision	Multi bailleurs (Italie, Allemagne, Suisse, USA...)	Consolidation de la paix Eau, hygiène assainissement Résilience communautaire, Sécurité alimentaire	Complémentarité : Consolidation de la paix, Résilience communautaire, Sécurité alimentaire
Terre des hommes	France, Suisse et Belgique	Prise en charge sanitaire des PDIS	Différence : Humanitaire
SAHEL ECO	Angleterre, USA	Protection et Restauration de l'environnement, COFO, gestion des massifs forestiers	Complémentarité : COFO, gestion des massifs forestiers
AMEDD	ONG nationale	Changement climatique, COFO, agriculture durable	Complémentarité : COFO et Cohésion sociale
MINUSMA	Multi bailleurs/NU	Renforcement de la Cohésion communautaire, COFO	Complémentarité : COFO et Cohésion sociale
FAO	Multi bailleurs/NU	Champs école Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Complémentarité : Sécurité alimentaire et nutritionnelle Installation et équipement des périmètres maraîchers.
PAFHA	Programme de l'Union Européenne piloté par la Coopération Belge (ENABEL) et mis en œuvre par plusieurs ONGs dont Care Mali,	Conservation, valorisation des produits halieutiques et renforcement des capacités des services techniques du gouvernement et développement de pratiques durables.	Focus sur l'efficacité de la production et le rôle des services techniques du gouvernement. Couvre la région de Ségou.
AZHAR	UNDP	Jeunes et Paix	Projet dans l cercle de Tominian qui pourrait servir de porte d'entrée pour le projet pour identifier des jeunes hommes et femmes « champions de la paix ».

Annexe F : Cartographie des acteurs du projet



## Annexe G : Description mandats clés du personnel : 3 postes

### Désignation de la fonction : Chef de projet

Degré d'occupation : [100]%

#### 1. Positionnement dans l'organisation

Département	Programme Mali
Niveau de direction ou collaborateur/trice	Domaine « Voix Inclusion et Citoyenneté »
Lieu d'affectation	San

#### 2. Lignes hiérarchiques

Supérieur	Coordinateur de Domaine
Superviseur de	Conseiller-re Genre et inclusion
Suppléant(e) de	
Remplacé(e) par	

#### 3. Objectifs principaux

Assurer la mise en œuvre du projet : <b>Garant de la conduite du projet conformément aux documents projet (stratégie) ainsi qu'aux règles et procédures d'HELVETAS.</b>
Créer et consolider la collaboration : <b>Faciliter la synergie entre le projet et les acteurs dans les cercles de Tominian, Bla et San au Mali d'une part et d'autre part avec les projets financés par PBF.</b>
Assurer la représentation : <b>Coordonner la représentation du projet auprès des institutions locales notamment les agences des Nations Unies, les services l'Etat et autres institutions concernées ;</b>
Garantir l'affectation des ressources : <b>Maintien avec le service finance, le respect de l'affectation des ressources financières, matérielles dans la conduite des activités du projet.</b>

#### 4. Tâches principales (par rapport aux objectifs)

1. S'assurer de la production de documents de qualité, de la fiabilité des informations y figurant et du respect des délais contractuels.
2. Planifier, organiser et faciliter les activités du projet en lien avec les autres projets et programmes de HELVETAS et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
3. Participer en lien avec le projet aux actions de UNPBF, des autres agences des Nations- Unies, de l'Etat et des organisations dans le cadre de la consolidation de la Paix au Mali
4. Faciliter les échanges d'expérience / savoir-faire avec les projets de HELVETAS et avec les autres projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix.
5. Appuyer le chargé de suivi évaluation et genre et foncier dans le cadre de la documentation/capitalisation des résultats et expérience du projet

#### 5. Responsabilités

1. Assurer le bon déroulement du Projet
2. Assurer le respect des engagements contractuels avec les partenaires
3. Veiller à la qualité des relations avec les partenaires
4. Développer des synergies avec les projets de HELVETAS et les autres actions de consolidation de la Paix.

5. Veiller à la qualité des produits et documents à fournir

**6. Définition des tâches :**

- Formuler des propositions sur les stratégies ;
- Coordonner la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions du projet
- Centraliser les budgets des services, programmes et départements dont il a la coordination et les présenter aux instances ;
- Coordonner une équipe et fixer les attributions ;
- Mettre en œuvre la politique du personnel avec le support du Responsable RH ;
- Coordonner la mise en œuvre et assurer le suivi des procédures administratives ;
- Assurer les tâches annexes que nécessite la mise en œuvre des actions ;
- Autoriser les dépenses dans le cadre du mandat qui lui a été confié ;
- Contribuer à la gestion des dossiers de subventions et les flux financiers du projet ;
- Participer à la rédaction des dossiers programme/projet/rapports/plan opérationnel ;
- Faire des propositions dans les choix stratégiques et définir les axes méthodologiques quant aux actions à mener ;
- Garantir la justification des subventions et activités.

**B) Profil requis**

**1. Formations de base / études**

Obligatoires

- Diplôme universitaire en Sciences Sociales et ou en Anthropologie

Facultatives

- Foncier agricole et Genre

**2. Formations continues**

Obligatoires

- Le foncier agricole
- Le Genre et l'inclusion sociale
- La prévention et la gestion des conflits
- Capacité de coordination de gestion d'équipe ;
- Capacité à travailler en équipe
- La médiation
- La promotion de la Paix
- La charte pastorale et la pêche
- La gestion de projet
- Loi d'orientation agricole

Facultatives

- Commissions foncières
- Processus multi acteurs
- Plaidoyer

### 3. Expériences professionnelles / expériences de vie

#### Obligatoires

- 5 ans au moins dans la médiation, prévention et gestion de conflit ;
- Gestion de projet
- Promotion du Genre au profit des jeunes femmes et hommes ;
- Travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité d'évaluation et d'analyse ;
- Excellente expression écrite et orale ;

#### Facultatives

- Connaissance de la zone du projet
- Capacité de travail en milieu rural ;
- Aptitudes à concevoir et à mettre en œuvre des projets ;

### 4. Langues

#### Obligatoires

- Parler, lire et écrire couramment le Français

#### Facultatives

- Comprendre au moins une des langues nationales parlées dans la zone du projet
- Lire et comprendre l'Anglais et le bamanakan seraient un atout

### 5. Connaissances en informatique

#### Obligatoires

- Maîtrise de Word, Excel et PPT

## Désignation de la fonction : Conseiller Thématique Foncier et Genre

Degré d'occupation : [100]%

### 1. Positionnement dans l'organisation

Département	Programme Mali
Niveau de direction ou collaborateur/trice	Domaine « Voix Inclusion et Citoyenneté »
Lieu d'affectation	San

### 2. Lignes hiérarchiques

Supérieur	Chef projet
Superviseur de	
Suppléant(e) de	
Remplacé(e) par	

### 3. Objectifs principaux

A	<b>Soutien aux instances locales</b> : Apporter des appuis et des conseils aux partenaires du programme (jeunes femmes et hommes, groupements et associations de femmes et de jeunes, organisations de la société civile, commissions foncières, collectivités, services techniques, etc.) dans le cadre du projet sur les questions de gouvernance locale, de gestion pacifique du foncier agricole et genre et inclusion sociale ;
B	<b>Assurer l'accompagnement des acteurs</b> : Organiser des sessions de renforcement de capacité des acteurs locaux afin de produire des prestations de qualité dans le développement local ; Une participation inclusive des acteurs est assurée dans une approche de genre et de droits humains ;
C	<b>Effectuer le suivi des activités</b> . Collaborer avec le chef de projet pour s'assurer de la tenue des activités dans les délais et les budgets. Renseigner les indicateurs du cadre logique et traquer les effets du projet.

### 4. Tâches principales (par rapport aux objectifs)

1.	Apporter un appui technique et méthodologique concernant l'approche des problèmes fonciers et genre,
2.	Faciliter la formation technique des collaborateurs et partenaires,
3.	Veiller à l'implication de tous les acteurs dans l'élaboration et l'approbation des contrats sociaux ;
4.	Documenter les leçons apprises et contribuer à la bonne visibilité du programme.
5.	Produire les rapports et des documents opérationnels
6.	Fournir périodiquement des informations sur l'état d'avancement du projet

### 5. Responsabilités

1	Identifier les besoins en commission foncière aux niveaux communal et villageois et assistance pour la mise en place des commissions foncières (si demandé) au niveau local (villages, communes) ;
2	Assister les partenaires pour l'intégration des réglementations touchant le droit foncier et la charte pastorale ;
3	Contribuer à la mise en œuvre des activités du projet en assurant la bonne planification, évaluation et documentation des activités
4	Contribuer à l'organisation de processus de dialogue entre acteurs pour sécuriser/actualiser les droits d'usage ;

5	Contribuer à un bon échange entre les champs d'actions au niveau du projet ainsi que les autres projets
6	Superviser les formations des jeunes femmes et hommes et leur mise en relation avec les autres acteurs

.....  
**B) Profile requis**  
 .....

**a. Formations de base / études**

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation universitaire (au moins Bac+4) en science sociale ; études de Genre, développement rural ou expérience jugée équivalente</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une spécialisation sur la question de Genre, de politique foncière/cadastre, gestion des terres, renforcement des capacités des autorités décentralisées</li> </ul>

**b. Formations continues**

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des outils relatifs au Genre, au renforcement de capacités des jeunes femmes et hommes, et des institutions et organisations</li> <li>Avoir des connaissances solides et approfondies de la législation foncière du Mali ;</li> <li>Être capable de renforcer et gérer les relations avec les autorités régionales, les collectivités territoriales, les autorités communautaires/coutumières, les services techniques, les partenaires du projet et les parties prenantes ;</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir connaissance de la gestion des projets sensibles au conflit</li> </ul>

**c. Expériences professionnelles / expériences de vie**

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la gouvernance locale et/ou du foncier rural et/ou la décentralisation</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail en milieu rural</li> <li>Expérience en médiation</li> <li>Expérience de travail dans la zone du projet</li> </ul>

**d. Langues**

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parler, lire et écrire couramment le Français</li> <li>Parler couramment au moins 2 des langues suivantes : Bambara, Peul, Bomu</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être alphabétiser</li> </ul>

**e. Connaissances en informatique**

Obligatoires	Maîtrise de base en informatique (Windows, Excel, PPT.)
--------------	---

## Désignation de la fonction : Conseiller Suivi & Evaluation

Degré d'occupation : 100 %

### 1. Positionnement dans l'organisation

Département	Programme Mali
Niveau de direction ou collaborateur/trice	Domaine « Voix Inclusion et Citoyenneté »
Lieu d'affectation	San

### 2. Lignes hiérarchiques

Supérieur	Chef projet
Superviseur de	
Suppléant(e) de	
Remplacé(e) par	

### 3. Objectifs principaux

A	<b>Mise en place d'outils</b> : Elaborer un cadre de suivi évaluation du projet conformément aux résultats attendus.
B	<b>Produire des rapports</b> : Renseigner et analyser des indicateurs du cadre logique afin de cerner au mieux les résultats, les effets et faire des recommandations.
C	<b>Construire une base de données</b> : Procéder à la mise en place et suivi d'une base de données sur la collecte des informations relatives aux activités du projet.

### 4. Tâches principales (par rapport aux objectifs)

A1	Planifier la mise en œuvre et la gestion des activités de suivi / monitoring pour l'ensemble des secteurs d'intervention et des innovations mises en œuvre au sein du projet.
A2	Planifier, mettre en œuvre, analyser et documenter des études ponctuelles liées aux interventions (études de cas, études d'impacts au niveau des bénéficiaires, etc.).
B1	Produire des notes sur le suivi du programme et ses performances ;
B2	Apporter des améliorations régulières au système de suivi / monitoring ;
C1	Restituer les analyses sous forme de fiches de reportage et de rapports lors de séances de restitution organisées avec les équipes de terrain et les communautés
C2	Assurer la désagrégation des données/résultats par jeunes femmes et hommes et inter-genre

### 5. Responsabilités

1.	Assurer la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation ;
2.	Participer à la mise en œuvre des activités et à l'évaluation de leur performance de concert avec ses collaborateurs
3.	Identifier les difficultés rencontrées dans la préparation, l'exécution des activités et participer à l'application de mesures correctrices ;
4.	Participer à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités du personnel et des partenaires de mise en œuvre ;

5.	Veiller à la régularité des rapports techniques de l'équipe et des partenaires de mise en œuvre des activités ;
6.	Encadrer et accompagner les collaborateurs et les partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités à court, moyen et long terme ;
7.	Assurer la documentation des activités, la sauvegarde périodique des fichiers, la diffusion des résultats ;
8.	Mesurer et suivre régulièrement les différents indicateurs (performance, d'effet et d'impact, etc.) des activités ;
9.	Organiser et superviser la réalisation des études et enquêtes ponctuelles jugées pertinentes ;
10.	Exécuter toute autre tâche relevant de ses compétences et à lui confiée par le/la chef(fe) de projet

## B) Profil requis

### 6. Formations de base / études

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme Universitaire (au moins Bac+4) / ou qualification en évaluation ; statistiques ; informatique ; sciences de l'éducation ; gestion de projets ou équivalent ;</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation en gestion de projet</li> </ul>

### 7. Formations continues

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des outils de suivi évaluation (des méthodes qualitatives et quantitatives) ;</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expériences Genre et inclusion sociale</li> </ul>

### 8. Expériences professionnelles / expériences de vie

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Minimum 5 ans d'expérience en évaluation d'impacts dans un projet de développement rural ;</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne expérience sur l'accompagnement des acteurs en collecte de données</li> </ul>

### 9. Langues

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne maîtrise du Français (écrit et parlé) ;</li> </ul>
Facultatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance d'au moins une des langues locales couramment parlée ;</li> </ul>

### 10. Connaissances en informatique

Obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des outils informatiques de base (traitement de texte, tableur, Base de données, etc.) ;</li> </ul>
--------------	---